



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2012

Rapport d'activité du premier semestre

<u>1. Faits marquants de la période</u>	4
<u>2. Chiffre d'affaires</u>	5
<u>3. Résultats</u>	7
<u>4. Flux de trésorerie</u>	9
<u>5. Bilan et endettement financier net</u>	10
<u>6. Carnet de commandes du contracting</u>	11
<u>7. Comptes sociaux</u>	11
<u>8. Acompte sur dividende</u>	11
<u>9. Principales transactions avec les parties liées</u>	12
<u>10. Facteurs de risque</u>	12

Rapport d'activité du premier semestre

Dans un contexte économique plus difficile, notamment en Europe, le groupe VINCI réalise au 1^{er} semestre 2012 une bonne performance d'ensemble. Celle-ci a été marquée par une croissance du chiffre d'affaires et du carnet de commandes et par un tassement des résultats, largement imputable aux mesures gouvernementales mises en place en France fin 2011 (prime de partage des profits, majoration de 5% du taux d'impôt sur les bénéfices), outre des effets saisonniers.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2012 de VINCI s'établit à 17,9 milliards d'euros, en progression de 3,6%, conséquence d'une croissance organique de 1,6% et de l'impact des acquisitions réalisées en 2011 et 2012. Le chiffre d'affaires de la branche contracting progresse de 3,5% et celui des concessions de 1,2%, grâce à la légère croissance des recettes de VINCI Autoroutes malgré une baisse du trafic. Près de 36% du chiffre d'affaires total a été réalisé hors de France au 1^{er} semestre 2012 (41% dans le contracting).

Les variations des résultats de la période doivent être analysées en prenant en compte le positionnement de certaines charges enregistrées en 2012 au 1^{er} semestre alors qu'elles avaient été constatées au 2^e semestre en 2011. Il s'agit de la prime de partage des profits (-35 millions d'euros sur le ROPA et la CAFICE) et de la majoration exceptionnelle de 5% de l'impôt en France (-15 millions d'euros sur le résultat net semestriel).

La capacité d'autofinancement (CAFICE/Ebitda) progresse de 0,6% et s'établit à 2,35 milliards d'euros. Elle représente 13,1% du chiffre d'affaires. Le taux de CAFICE / chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes s'améliore passant de 68,3% au 1^{er} semestre 2011 à 68,9% au 30 juin 2012.

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) est en baisse de 1,7%. Il s'établit à 1,54 milliard d'euros et représente 8,6% du chiffre d'affaires (9,1% au 1^{er} semestre 2011). Hors prime de partage des profits, le ROPA progresse de 0,5% et représente 8,8% du chiffre d'affaires. Dans le contracting, le taux de ROPA / chiffre d'affaires ressort à 3,2% au 1^{er} semestre 2012 (3,7% au 1^{er} semestre 2011).

Le résultat net part du Groupe est en légère baisse (-3,6%) à 784 millions d'euros, ainsi que le résultat par action du semestre qui s'établit à 1,44 euro (-2,6%). Hors impact des mesures gouvernementales françaises, le résultat net part du Groupe serait en hausse de 1% et le résultat par action de 2%.

L'endettement financier net s'élève à 14,2 milliards d'euros au 30 juin 2012 en diminution de 0,3 milliard d'euros sur 12 mois. Son augmentation depuis le 31 décembre 2011 (+1,6 milliard d'euros) traduit la dégradation saisonnière de la trésorerie d'exploitation, la hausse des investissements des concessions autoroutières, la croissance externe, le paiement du solde du dividende 2011 et les rachats d'actions.

La solidité financière du Groupe et sa notation de crédit « investment grade », confirmée par les agences de notation, lui ont permis de réaliser dans de bonnes conditions les opérations financières suivantes :

- placements obligataires pour près de 1,5 milliard d'euros par VINCI, ASF et CFE ;
- remboursement anticipé de plus de 1,8 milliard d'euros de prêts bancaires par VINCI SA et ASF Holding ;
- renouvellement pour 5 ans d'une ligne de crédit bancaire d'ASF pour 1,8 milliard d'euros, en juillet

Enfin, le 1^{er} semestre 2012 a été marqué par **une bonne dynamique commerciale** dans les métiers du contracting. Les prises de commandes - hors intégration en juin 2011 du contrat de la LGV SEA - progressent globalement de près de 18%, plus particulièrement à l'international. Au 30 juin 2012, le carnet de commandes du contracting s'établit à 33,2 milliards d'euros, son plus haut niveau historique. Il est en hausse de 11% sur 12 mois et de près de 9% par rapport au 31 décembre 2011.

1. Faits marquants de la période

1.1 Nouveaux contrats / Principales acquisitions

Offre publique d'achat simplifiée des titres Entrepose Contracting

En avril 2012, VINCI a lancé une offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ENTREPOSE Contracting non encore détenues par VINCI (19,83%), au prix de 100 euros par action. Le 14 juin, à l'issue de cette OPA, VINCI détenait 97,37% du capital de la société et a procédé à la mise en œuvre d'un retrait obligatoire sur les actions non apportées à l'offre. Au 30 juin 2012, VINCI détenait directement et indirectement 100% des actions d'ENTREPOSE Contracting.

Acquisitions chez Eurovia

En janvier 2012, Eurovia a conclu l'acquisition de NAPC, entreprise de construction routière, de terrassement et de génie civil basée à Chennai en Inde. NAPC a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires d'environ 100 millions d'euros.

Fin mars 2012, Eurovia a acquis Carmacks, groupe de sociétés basé en Alberta au Canada. Carmacks intervient dans la construction d'infrastructures routières et leur maintenance au travers de contrats de longue durée. Il a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de dollars canadiens (environ 150 millions d'euros).

1.2 Opérations de financement

Nouveaux financements corporate

Dans le cadre de son programme EMTN, VINCI SA a réalisé au 1^{er} semestre 2012 plusieurs émissions de placements obligataires en vue de refinancer des échéances de dettes prévues au 4^e trimestre 2012 et en 2013 :

- en janvier 2012 :
 - un complément (*tap*) de 250 millions d'euros sur l'émission obligataire de décembre 2011 à échéance février 2017 assortie d'un coupon de 4,125% ;
 - une émission obligataire à 10 ans de 100 millions de francs suisses (82 millions d'euros) ;
 - deux placements privés pour un total de 175 millions d'euros (100 millions d'euros à 5 ans et 75 millions d'euros à 7 ans) ;
- en mars 2012, une émission obligataire de 750 millions d'euros à 8 ans (coupon de 3,375%)

Par ailleurs, en juin 2012, CFE a réalisé avec succès une émission obligataire de 100 millions d'euros à 6 ans assortie d'un coupon de 4,75%.

De son côté, ASF a réalisé, en juin et juillet, dans le cadre de son programme EMTN, deux placements privés (à 11 ans et 12 ans) de 50 millions d'euros chacun.

Remboursements d'emprunts

En janvier 2012, VINCI a remboursé par anticipation le solde de 750 millions d'euros du prêt d'acquisition mis en place en 2006 lors de l'acquisition d'ASF.

Fin juin 2012, ASF Holding a remboursé le prêt syndiqué de 1 080 millions d'euros mis en place en décembre 2006 et venant à échéance au 4^e trimestre 2013.

A l'issue de ces opérations, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe ressort ainsi à 6,4 ans au 30 juin 2012.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires semestriel 2012 s'élève à 17,9 milliards d'euros, en hausse de 3,6% par rapport au 1^{er} semestre 2011. Cette évolution traduit une croissance organique de +1,6% à laquelle s'ajoute, outre un effet change positif (+0,3%) l'impact (+1,7%) des opérations de croissance externe de début 2012 d'Eurovia (NAPC en Inde et Carmacks au Canada), ainsi que celles réalisées par Soletanche-Freyssinet fin 2011.

Le chiffre d'affaires des **concessions** est en progression de 1,2% (+1,1% à structure comparable) à plus de 2,5 milliards d'euros, intégrant une hausse du chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes de 0,6% et une forte croissance de VINCI Airports.

Le chiffre d'affaires de la branche **contracting** (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) s'établit à 15,3 milliards d'euros en augmentation de 3,5% à structure réelle (+1,2% à structure comparable).

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 11,5 milliards d'euros en hausse de 3,3% (+3,3% à périmètre constant).

A l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 6,4 milliards d'euros en progression de 4,0% à structure réelle mais en baisse de 1,3% à périmètre et change constants. La part du chiffre d'affaires réalisée hors de France représente près de 36% du chiffre d'affaires total.

Chiffre d'affaires par pôle

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Variation 2012/2011	
			Réelle	Comparable
Concessions	2 542	2 512	+ 1,2%	+ 1,1%
VINCI Autoroutes	2 066	2 054	+ 0,6%	+ 0,6%
VINCI Concessions	476	458	+ 3,8%	+ 3,3%
Contracting	15 310	14 792	+ 3,5%	+ 1,2%
VINCI Energies	4 177	4 106	+ 1,7%	+ 1,4%
Eurovia	3 832	3 820	+ 0,3%	(3,5%)
VINCI Construction	7 301	6 866	+ 6,3%	+ 3,6%
VINCI Immobilier	358	280	+ 27,6%	+ 27,6%
Eliminations intra-groupe	(268)	(262)	-	-
Chiffre d'affaires (*)	17 942	17 323	+ 3,6%	+ 1,6%
<i>CA travaux des filiales concessionnaires</i>	<i>444</i>	<i>530</i>	<i>(16,3%)</i>	<i>(16,4%)</i>
<i>Eliminations intra-groupe</i>	<i>(164)</i>	<i>(160)</i>	-	-
CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe	280	370	(24,4%)	(24,5%)
Chiffre d'affaires consolidé total	18 222	17 692	+ 3,0%	+ 1,1%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (en application de l'IFRIC 12)

CONCESSIONS : 2 542 millions d'euros (+1,2% à structure réelle ; +1,1% à structure comparable)

VINCI Autoroutes (ASF, Escota, Cofiroute et Arcour): le chiffre d'affaires affiche une légère croissance (+0,6%) au 1^{er} semestre 2012. La progression de 0,5% des recettes de péage provient de la hausse des tarifs (+2,2%) et de la montée en puissance du Duplex A86 (+0,2%) compensées par une baisse du trafic de 1,9% sur le réseau interurbain (véhicules légers -1,7% ; poids lourds -3,5%).

Le pôle **VINCI Concessions** réalise un chiffre d'affaires de 476 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 en hausse de 3,8% (+3,3% à structure comparable), grâce à la forte croissance de VINCI Airports (+19,8% à 88 millions d'euros) portée par un trafic dynamique au Cambodge et à l'aéroport de Nantes-Atlantique. Le chiffre d'affaires de VINCI Park progresse à 307 millions d'euros (+2,0% à structure comparable, dont +1,7% en France et +2,6% à l'international).

CONTRACTING : 15 310 millions d'euros (+3,5% à structure réelle ; +1,2% à structure comparable)

En **France**, le chiffre d'affaires est en hausse de 3,5% à 9 005 millions d'euros (+3,4% à périmètre constant).

A l'international, il s'établit à 6 305 millions d'euros en augmentation de 3,5% à structure réelle mais en baisse de 1,8% à change et périmètre constants. Il représente plus de 41% du chiffre d'affaires du contracting.

L'activité générée par le contrat de la LGV Tours-Bordeaux au 1^{er} semestre 2012 s'élève à 185 millions d'euros (78 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

VINCI Energies : 4 177 millions d'euros (+1,7% à structure réelle ; +1,4% à structure comparable)

En **France**, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2012 s'établit à 2 656 millions d'euros (+1,2% à structure réelle ; +2,3% à périmètre constant). Si le secteur de l'industrie résiste bien, la situation est plus tendue dans les infrastructures d'énergie (notamment sur le photovoltaïque) et sur le marché des infrastructures Télécoms. Le chiffre d'affaires de VINCI Facilities progresse de 3,8%.

A l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1 522 millions d'euros (+2,6% à structure réelle ; stable à structure comparable). La situation est contrastée selon les pays. En Europe, l'activité est en baisse aux Pays-Bas, en Allemagne, et surtout dans la péninsule ibérique ; en revanche, la Suisse et la Pologne réalisent de bonnes performances. Enfin, de fortes progressions d'activité sont affichées dans des pays émergents, comme l'Indonésie, le Maroc et le Brésil, mais également en Suède.

Eurovia : 3 832 millions d'euros (+0,3% à structure réelle ; -3,5% à structure comparable)

En **France**, le chiffre d'affaires semestriel 2012 s'établit à 2 360 millions d'euros en baisse de 0,3% à structure réelle (-1,4% à périmètre constant). Des conditions climatiques moins favorables qu'au 1^{er} semestre 2011 (froid et gel en février, pluviométrie importante en mai et juin) et le faible nombre de jours ouvrés en mai ont pénalisé l'activité routière traditionnelle. En revanche, les activités liées aux infrastructures ferroviaires et aux transports urbains affichent des progressions soutenues.

A l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1 472 millions d'euros (+1,3% à structure réelle ; -6,9% à structure comparable). Les évolutions ont été différentes selon les pays : forte croissance au Chili, au Canada, en Pologne (notamment le projet de l'autoroute A2) et aux Etats-Unis ; baisses d'activité au Royaume-Uni, en Espagne, en République Tchèque/Slovaquie (fin du chantier R1). L'activité en Allemagne est restée stable.

VINCI Construction : 7 301 millions d'euros (+6,3% à structure réelle ; +3,6% à structure comparable)

En **France**, le chiffre d'affaires s'établit à 3 990 millions d'euros (+7,4% à structure réelle ; +7,2% à périmètre constant). Cette évolution traduit, d'une part, l'activité générée par le projet de la LGV Tours-Bordeaux qui contribue à hauteur de +2,5% à la hausse du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre et, d'autre part, la croissance soutenue des marchés du bâtiment résidentiel et non-résidentiel chez VINCI Construction France.

A l'international, le chiffre d'affaires ressort à 3 311 millions d'euros (+5,1% à structure réelle, -0,4% à structure comparable). Sogea Satom (filiales africaines), VINCI Construction Grands Projets et Soletanche Freyssinet réalisent de bonnes performances. Entrepose Contracting affiche une légère baisse de son activité au 1^{er} semestre, comme les filiales d'Europe Centrale. L'activité est stable d'un semestre à l'autre à taux de change constants au Royaume-Uni.

VINCI Immobilier : le chiffre d'affaires s'établit à 358 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012, en hausse de 28%, tiré notamment par plusieurs grands projets en immobilier d'entreprise.

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2012	% du total	1 ^{er} semestre 2011	Variation 2012/2011	
				Réelle	A taux de change constant
France	11 495	64,1%	11 126	+ 3,3%	+ 3,3%
Royaume-Uni	1 101	6,1%	1 011	+ 8,9%	+ 3,2%
Allemagne	923	5,1%	915	+ 0,9%	+ 0,9%
Europe centrale et orientale	910	5,1%	1 027	(11,4%)	(8,3%)
Belgique	585	3,3%	556	+ 5,1%	+ 5,1%
Autres pays d'Europe	712	4,0%	766	(7,1%)	(8,0%)
Europe hors France	4 231	23,6%	4 276	(1,1%)	(1,7%)
Amériques	746	4,2%	531	+ 40,4%	+ 34,1%
Afrique	807	4,5%	838	(3,7%)	(3,9%)
Moyen-Orient et reste du monde	662	3,7%	550	+ 20,4%	+ 11,8%
International hors Europe	2 216	12,3%	1 920	+ 15,4%	+ 11,4%
Chiffre d'affaires^(*)	17 942	100,0%	17 323	+ 3,6%	+ 3,0%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (en application de l'IFRIC 12)

3. Résultats

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) ressort à 1 542 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012, en baisse 1,7% par rapport à celui 1^{er} semestre 2011 (1 569 millions d'euros).

Le taux de ROPA / CA du Groupe passe de 9,1% à 8,6% au 30 juin 2012.

Il convient de noter que la prime de partage des profits a été provisionnée au 1^{er} semestre en 2012 (-35 millions d'euros), alors qu'elle avait été prise en charge au 2^e semestre en 2011. Hors effet de cette prime, le ROPA aurait été en hausse de 0,5% et représenterait 8,8% du chiffre d'affaires.

Résultat opérationnel sur activité par pôle / Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2012	%CA ⁽¹⁾	1 ^{er} semestre 2011	% CA ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
Concessions	993	39,1%	1 004	39,9%	(1,1%)
VINCI Autoroutes	902	43,6%	893	43,5%	+ 1,0%
VINCI Concessions	91	19,2%	111	24,2%	(17,6%)
Contracting	497	3,2%	542	3,7%	(8,3%)
VINCI Energies	230	5,5%	223	5,4%	+ 2,9%
Eurovia	(14)	-0,4%	36	0,9%	(140,5%)
VINCI Construction	282	3,9%	283	4,1%	(0,4%)
VINCI Immobilier	34	9,4%	15	5,5%	+ 120,4%
Holdings	18		8		
Résultat opérationnel sur activité (ROPA)⁽²⁾	1 542	8,6%	1 569	9,1%	(1,7%)
Paiement en actions (IFRS 2)	(49)		(41)		
Dépréciations de goodwill	(1)		-		
Résultats des sociétés mises en équivalence	29		26		
Résultat opérationnel	1 521	8,5%	1 554	9,0%	(2,1%)

(1) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (en application de l'IFRIC 12).

(2) Le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), des dépréciations de goodwill et de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence.

Le ROPA des **Concessions** s'établit à 993 millions d'euros (39,1% du chiffre d'affaires) en baisse de 1,1% (1 004 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) Hors prime de partage des profits, le ROPA n'aurait diminué que de 0,7% et le taux de ROPA sur chiffre d'affaires serait à 39,2%.

Le ROPA de VINCI Autoroutes progresse de 1,0% à 902 millions d'euros, malgré la baisse du trafic, le positionnement de la prime de partage des profits au 1^{er} semestre et une augmentation des charges de dotations aux amortissements. La bonne maîtrise des charges opérationnelles permet une légère amélioration du taux de ROPA/CA qui passe de 43,5% au 1^{er} semestre 2011 à 43,6% au 1^{er} semestre 2012. Hors prime de partage des profits, le ROPA serait en hausse de 1,3% et le taux de ROPA/CA ressortirait à 43,8%.

Le ROPA de VINCI Concessions baisse de 17,6% pour s'établir à 91 millions d'euros (19,2% du chiffre d'affaires). Cette évolution s'explique par une baisse du ROPA du holding VINCI Concessions et des dépréciations d'actifs (VINCI Park, Grèce). Il convient de noter cependant une nette progression du ROPA de VINCI Airports.

Le ROPA du **Contracting** s'établit à 497 millions d'euros en baisse de 8,3%. Le taux de ROPA/CA passe de 3,7% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2011 à 3,2% au 1^{er} semestre 2012. L'impact de la prime de partage des profits est estimé à environ -32 millions d'euros pour le Contracting au 1^{er} semestre 2012. Hors effet de cette prime, le ROPA aurait été en baisse de 2,5% et le taux de ROPA/CA serait de 3,5%.

Le ROPA de VINCI Energies progresse de 2,9% par rapport au 1^{er} semestre 2011 pour s'établir à 230 millions d'euros. Le taux de ROPA/CA ressort à 5,5% au 1^{er} semestre 2012 (5,4% au 1^{er} semestre 2011). Hors prime de partage des profits, le ROPA serait en hausse de 9% et le taux de ROPA/CA à 5,8%.

Eurovia affiche au 1^{er} semestre 2012 un ROPA négatif de 14 millions d'euros contre un profit de 36 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011. Cette baisse doit être cependant relativisée compte tenu de la forte sensibilité de l'activité et des résultats du pôle aux conditions climatiques et du caractère peu représentatif de la première moitié de l'année. Le 1^{er} semestre 2011, contrairement au 1^{er} semestre 2012, avait bénéficié de conditions climatiques particulièrement favorables, en France et à l'international.

Le ROPA de VINCI Construction s'élève à 282 millions d'euros, en baisse de 0,4% par rapport au 1^{er} semestre 2011. Le taux de ROPA/CA du pôle passe de 4,1% à 3,9% au 1^{er} semestre 2012. Hors prime de partage des profits, le ROPA serait en hausse de 3,2% et le taux de ROPA/CA s'établirait à 4,0%.

VINCI Immobilier : le ROPA s'établit à 34 millions d'euros, en hausse de 120% par rapport au 1^{er} semestre 2011 grâce aux grandes opérations réalisées en immobilier d'entreprise (dont la vente en VEFA d'un hôtel à la Défense).

Le résultat opérationnel, après prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), des dépréciations de goodwill et de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence, s'élève à 1 521 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012, soit 8,5% du chiffre d'affaires. Il baisse de 2,1% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2011 (1 554 millions d'euros ; 9,0% du chiffre d'affaires). Hors prime de partage des profits, le ROPA serait stable et le taux de RO/CA s'établirait à 8,7%.

La charge sur paiements en actions, qui traduit les avantages consentis aux salariés au titre des plans d'actions de performance, de stock-options et des plans d'épargne groupe, s'élève à -49 millions d'euros (-41 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

La part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence ressort à +29 millions d'euros (+26 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

Le coût de l'endettement financier net augmente légèrement (7 millions d'euros) à -326 millions d'euros (-318 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011), l'impact positif de la baisse des taux d'intérêts sur les encours de dettes long terme ayant, en grande partie, compensé les effets négatifs liés aux refinancements obligataires de dettes bancaires effectués fin 2011 et début 2012 par VINCI et à la diminution des rendements des excédents de trésorerie. Le taux moyen de la dette financière long terme au 30 juin 2012 reste bien maîtrisé ; il ressort à 3,90 % (3,93 % au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde positif de 22 millions d'euros (contre un solde positif de 14 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

Ils comprennent les intérêts financiers intercalaires capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions, essentiellement chez ASF, pour +36 millions d'euros (+29 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) et l'incidence négative de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés en raison de la baisse des taux pour -40 millions d'euros (contre -18 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Les plus-values de cession de titres et de créances ont représenté un montant de +18 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012. Enfin, les dividendes reçus des sociétés non consolidées se sont élevés à 11 millions d'euros (9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

La charge d'impôt du semestre s'élève à 391 millions d'euros, en augmentation de 11 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2011 (380 millions d'euros). Le taux effectif ressort à 32,9% au 1^{er} semestre 2012 (31,0% au 1^{er} semestre 2011). Cette évolution intègre l'impact de la contribution exceptionnelle de 5%, applicable depuis le 2^e semestre 2011 (avec effet au 1^{er} janvier 2011) et en 2012, sur l'impôt dû par les sociétés françaises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros ; il est évalué à -15 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012.

Les intérêts minoritaires (-43 millions d'euros, contre -57 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) représentent essentiellement les parts non détenues par le Groupe dans les résultats de Cofiroute et de CFE.

Le résultat net consolidé part du Groupe du 1^{er} semestre 2012 s'élève ainsi à 784 millions d'euros, en baisse de 3,6% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2011 (814 millions d'euros). Hors prime de partage des profits et majoration de 5% du taux d'impôt en France, il aurait été en hausse de 1% à 821 millions d'euros.

Le résultat net par action du 1^{er} semestre 2012 (après prise en compte des instruments dilutifs) s'établit à 1,44 euro en baisse de 2,6% (1,48 euro par action au 1^{er} semestre 2011). Hors prime de partage des profits et majoration de 5% du taux d'impôt en France, le résultat net par action se serait élevé à 1,51 euro, en hausse de 2%.

Résultat net part du Groupe par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011 (*)	Variation 2012/2011
Concessions	405	420	(3,6%)
VINCI Autoroutes	351	367	(4,5%)
VINCI Concessions	54	53	+ 2,8%
Contracting	316	362	(12,7%)
VINCI Energies	140	136	+ 2,3%
Eurovia	(27)	22	(220,7%)
VINCI Construction	203	204	(0,1%)
VINCI Immobilier	21	9	+ 127,3%
Holdings	43	23	
Total	784	814	(3,6%)

(*) Les données du 1^{er} semestre 2011 par pôle sont présentées selon la nouvelle organisation juridique du pôle VINCI Autoroutes mise en place en 2011.

4. Flux de trésorerie

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôt (CAFICE / Ebitda) progresse légèrement (+0,6%) au 1^{er} semestre 2012, pour s'établir à 2 347 millions d'euros (2 333 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Elle représente 13,1% du chiffre d'affaires de la période. Hors prime de partage de profits, la CAFICE progresserait de 2,1% et représenterait 13,3% du chiffre d'affaires.

La branche Concessions voit sa CAFICE augmenter de 1,6% à 1 581 millions d'euros, soit 62,2% du chiffre d'affaires (contre 1 556 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011 et 62,0% du chiffre d'affaires).

La CAFICE de VINCI Autoroutes progresse de 1,5% à 1 424 millions d'euros (contre 1 403 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) ; le taux de CAFICE / chiffre d'affaires s'établit ainsi à 68,9% au 1^{er} semestre 2012 (68,3% au 1^{er} semestre 2011).

La CAFICE de la branche Contracting est en recul de 5,2% à 722 millions d'euros (soit 4,7% du chiffre d'affaires) à comparer à 762 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011 (5,1% du chiffre d'affaires). Hors prime de partage de profits, la CAFICE du Contracting n'afficherait qu'un léger recul de 1,1% et représenterait 4,9% du chiffre d'affaires.

Capacité d'autofinancement (Ebitda) par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2012	% CA (*)	1 ^{er} semestre 2011	% CA (*)	Variation 2012/2011
Concessions	1 581	62,2%	1 556	62,0%	+ 1,6%
VINCI Autoroutes	1 424	68,9%	1 403	68,3%	+ 1,5%
VINCI Concessions	157	33,0%	153	33,5%	+ 2,4%
Contracting	722	4,7%	762	5,1%	(5,2%)
VINCI Energies	240	5,7%	228	5,5%	+ 5,2%
Eurovia	86	2,2%	131	3,4%	(34,7%)
VINCI Construction	396	5,4%	403	5,9%	(1,6%)
VINCI Immobilier	34	9,4%	15	5,4%	+ 123,4%
Holdings	11		(0)		
Total	2 347	13,1%	2 333	13,5%	+ 0,6%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (en application de l'IFRIC 12).

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, traditionnellement négative au 1^{er} semestre en raison de la saisonnalité des activités de la branche contracting, ressort à -921 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (-1 335 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Cette évolution traduit principalement l'amélioration du besoin en fonds de roulement de VINCI Construction.

Les intérêts financiers payés s'élèvent à 346 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012, en baisse de 30 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2011 (376 millions d'euros). Les impôts payés augmentent de 30 millions d'euros (511 millions d'euros contre 481 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

Les flux de trésorerie liés à l'activité du 1^{er} semestre 2012 ressortent ainsi à 597 millions d'euros, en augmentation de 435 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2011 (162 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 358 millions d'euros en hausse de 32% par rapport au 1^{er} semestre 2011 (272 millions d'euros), le **cash flow opérationnel**⁽¹⁾ s'établit à 240 millions d'euros (-110 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

Les investissements de développement dans les concessions se sont élevés à 598 millions d'euros (492 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Ils comprennent 544 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes en France (456 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) dans le cadre des contrats de plan et du *paquet vert autoroutier*: 441 millions d'euros chez ASF et Escota (dont 146 millions d'euros au titre de la construction de la section Lyon-Balbigny) et 102 millions d'euros chez Cofiroute.

Le **cash flow libre**, avant investissements financiers, s'élève ainsi à -359 millions d'euros (contre -602 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

Les investissements financiers, y compris l'endettement net des sociétés acquises, représentent un montant, net des cessions, de 318 millions d'euros (-136 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Ils comprennent notamment l'acquisition des sociétés Carmacks au Canada et NAPC en Inde.

Il faut y ajouter le rachat des minoritaires d'Entrepose Contracting (102 millions d'euros) qui, n'entraînant pas de changement de contrôle, est considéré comme une transaction entre actionnaires, présentée dans une rubrique différente du tableau des flux de trésorerie.

Les dividendes versés durant le semestre se sont élevés à 698 millions d'euros, dont 652 millions d'euros distribués par VINCI SA au titre du solde du dividende 2011. Le solde correspond aux dividendes versés aux actionnaires minoritaires par certaines filiales (Cofiroute principalement).

Les augmentations de capital réalisées au cours du 1^{er} semestre 2012 représentent un montant total de 289 millions d'euros, dont 254 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe et 35 millions d'euros au titre des levées d'options de souscription. Afin de limiter la dilution résultant des augmentations de capital réservées, VINCI a poursuivi l'exécution de son programme de rachat d'actions en acquérant sur le marché 12,4 millions d'actions pour un montant total de 456 millions d'euros sur le semestre. Les actions auto-détenues représentent ainsi 6,50% du capital au 30 juin 2012 (4,43% au 31 décembre 2011)

L'ensemble de ces flux fait ressortir une **augmentation de l'endettement financier net** par rapport au 31 décembre 2011 de 1 650 millions d'euros.

5. Bilan et endettement financier net

Les **actifs non courants** consolidés ressortent au 30 juin 2012 à 35,2 milliards d'euros (34,8 milliards d'euros au 31 décembre 2011). Ils sont constitués pour l'essentiel par les actifs des concessions (26,7 milliards d'euros).

Les **capitaux engagés consolidés** s'élèvent à 29,6 milliards d'euros au 30 juin 2012 en augmentation de 0,2 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2011 et de 1,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2011, traduisant l'augmentation saisonnière habituelle du besoin en fonds de roulement.

Les capitaux engagés dans la branche concessions représentent 86% du total.

Les **capitaux propres consolidés** s'établissent à 13,4 milliards d'euros au 30 juin 2012 en diminution par rapport au 31 décembre 2011 (13,6 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 0,7 milliard d'euros.

Le nombre d'actions, hors actions auto-détenues, s'élève à 537 876 333 au 30 juin 2012 (540 255 171 au 31 décembre 2011).

L'**endettement financier net consolidé** à fin juin 2012 s'établit à 14,2 milliards d'euros, en augmentation de 1,65 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2011 (12,6 milliards d'euros), mais en baisse de 0,3 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2011 (14,6 milliards d'euros).

Celui des concessions, y compris leurs holdings, s'établit à 18,9 milliards d'euros stable par rapport au 31 décembre 2011. De son côté, la branche contracting affiche un excédent de trésorerie net de 1,1 milliard d'euros (1,4 milliard d'euros au 30 juin 2011 et 2,9 milliards d'euros au 31 décembre 2011). Les holdings présentent, quant à elles, un excédent financier net de 3,7 milliards d'euros au 30 juin 2012 (3,5 milliards d'euros au 31 décembre 2011).

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 1,06 au 30 juin 2012 (0,9 au 31 décembre 2011 et 1,1 au 30 juin 2011). L'endettement financier rapporté à la CAFICE (Ebitda) sur 12 mois glissants s'établit à 2,6 au 30 juin 2012 (2,3 au 31 décembre 2011 et 2,8 au 30 juin 2011).

La **liquidité du Groupe** à fin juin 2012 se maintient à un très haut niveau à 10,6 milliards d'euros (contre 12,7 milliards d'euros fin décembre 2011 et 10,1 milliards d'euros au 30 juin 2011). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 3,9 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6,7 milliards d'euros (dont 4,5 milliards d'euros à échéance 2016). Par ailleurs, il convient de noter la signature par ASF, le 20 juillet 2012, d'une nouvelle ligne de crédit de 1,8 milliard d'euros à moyen terme (5 ans) remplaçant la ligne actuelle de 2 milliards d'euros qui venait à échéance en décembre 2013.

⁽¹⁾ *Cash-flow libre opérationnel : flux de trésorerie liés à l'activité diminués des investissements opérationnels nets (hors investissements de développement dans les immobilisations du domaine concédé).*

Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	30/06/2012	EFN/CAFICE	30/06/2011 ^(*)	31/12/2011	Variation 30/06/2012 vs 30/06/2011
Concessions	(18 857)	x5,6	(17 373)	(18 895)	(1 484)
VINCI Autoroutes	(17 090)	x5,6	(15 801)	(17 157)	(1 289)
VINCI Concessions	(1 766)	x4,3	(1 571)	(1 738)	(195)
Contracting	1 083	-	1 445	2 914	(362)
VINCI Energies	(217)	-	345	531	(561)
Eurovia	(587)	-	(251)	90	(336)
VINCI Construction	1 887	-	1 351	2 293	536
Holdings & divers	3 535	-	1 370	3 392	2 165
Total	(14 239)	x2,6	(14 558)	(12 590)	319

(*) Les données au 30 juin 2011 par pôle sont présentées selon la nouvelle organisation juridique du pôle VINCI Autoroutes mise en place au 2^e semestre 2011.

6. Carnet de commandes du contracting

Au 30 juin 2012, le carnet de commandes de la branche contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) s'établit à son plus haut niveau historique à 33,2 milliards d'euros. Il est en hausse de 11% sur 12 mois (France : +5% ; international : +19%) et de près de 9% par rapport au 31 décembre 2011 (France : +4% ; international : +15%). Plus de 40% du carnet est à exécuter en 2012, environ un tiers en 2013 et le solde en 2014 et au-delà.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2012 ressort à 7,3 milliards d'euros en progression de 7,5% sur 12 mois et de 13% par rapport au 1^{er} janvier 2012. Il représente environ 10 mois d'activité moyenne du pôle. Près de 60% du carnet est à réaliser en 2012 et plus de 25% en 2013.

Celui d'Eurovia s'élève à 6,9 milliards d'euros. En hausse de 18% sur 12 mois et depuis le début de l'année, il représente 9 mois d'activité moyenne du pôle. Près de 45% de ce carnet est à exécuter en 2012 et de l'ordre de 30% en 2013.

Enfin, le carnet de commandes au 30 juin 2012 de VINCI Construction s'établit à 19,0 milliards d'euros. Il progresse de 9% sur 12 mois et de 5% depuis le 1^{er} janvier 2012 et représente près de 16 mois d'activité moyenne du pôle ; plus du tiers de ce carnet est exécutable en 2012 (plus de 40% en 2013).

Carnet de commandes^(*)

(en milliards d'euros)	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
VINCI Energies	7,3	6,4	6,8
Eurovia	6,9	5,8	5,8
VINCI Construction	19,0	18,3	17,4
Contracting	33,2	30,6	30,0

(*) Données non auditées

7. Comptes sociaux

Les comptes sociaux de VINCI font apparaître un chiffre d'affaires de 4,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (4,3 millions d'euros 1^{er} semestre 2011), essentiellement constitué de prestations facturées par le holding aux filiales.

Le résultat net de la société mère s'élève à 302 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 1 313 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

8. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2012 d'un montant de 0,55 euro par action, stable par rapport à l'acompte sur dividende de l'exercice 2011.

Cet acompte sera payé en numéraire le 15 novembre 2012 (date de détachement du coupon : 12 novembre 2012).

9. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note G.19 des comptes consolidés semestriels résumés.

10. Facteurs de risque

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note C. « Facteurs de risques » du rapport de gestion du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012.

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2012

États financiers	15
Chiffres clés	15
Compte de résultat consolidé de la période	16
État du résultat global de la période	17
Bilan consolidé	18
Tableau des flux de trésorerie consolidés	20
Variation des capitaux propres consolidés	21
Annexe aux comptes consolidés	22

États financiers

Chiffres clés

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Variation 1 ^{er} semestre 2012/2011	Exercice 2011
Chiffre d'affaires ^(*)	17 942,3	17 322,5	3,6%	36 955,9
Chiffre d'affaires réalisé en France ^(*)	11 495,4	11 125,9	3,3%	23 561,8
% du chiffre d'affaires ^(*)	64,1%	64,2%		63,8%
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger ^(*)	6 446,9	6 196,6	4,0%	13 394,1
% du chiffre d'affaires ^(*)	35,9%	35,8%		36,2%
Résultat opérationnel sur activité	1 542,2	1 568,9	-1,7%	3 659,9
% du chiffre d'affaires ^(*)	8,6%	9,1%		9,9%
Résultat opérationnel	1 521,4	1 554,4	-2,1%	3 601,0
Résultat net part du Groupe	784,4	813,5	-3,6%	1 904,3
Résultat net dilué par action (en euros)	1,44	1,48	-2,6%	3,48
Dividende par action (en euros)	0,55 ^(**)	0,55 ^(**)	0,0%	1,77
Capacité d'autofinancement	2 346,9	2 332,9	0,6%	5 366,2
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(357,9)	(271,8)	31,7%	(668,0)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(598,1)	(492,1)	21,5%	(1 135,4)
Cash flow libre (après investissements)	(358,6)	(601,6)	-40,4%	2 134,2
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	13 362,2	13 055,3	2,4%	13 615,3
Endettement financier net	(14 239,2)	(14 558,2)	-2,2%	(12 589,6)

() Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.*

*(**) Acompte sur dividende.*

Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Exercice 2011
Chiffre d'affaires (*)	1-2-3	17 942,3	17 322,5	36 955,9
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		279,5	369,7	690,2
Chiffre d'affaires total		18 221,8	17 692,2	37 646,1
Produits des activités annexes		108,5	73,2	205,0
Charges opérationnelles	4	(16 788,1)	(16 196,5)	(34 191,2)
Résultat opérationnel sur activité	2-3-4	1 542,2	1 568,9	3 659,9
Paiements en actions (IFRS 2)	14	(48,6)	(40,7)	(101,4)
Pertes de valeur des goodwill	9	(1,0)	-	(8,0)
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	28,9	26,2	50,5
Résultat opérationnel	4	1 521,4	1 554,4	3 601,0
Coût de l'endettement financier brut		(374,8)	(362,2)	(741,9)
Produits financiers des placements de trésorerie		49,2	43,9	95,2
Coût de l'endettement financier net	5	(325,6)	(318,3)	(646,6)
Autres produits financiers	5	69,1	46,6	99,2
Autres charges financières	5	(46,9)	(32,5)	(74,0)
Impôts sur les bénéfices	6	(390,7)	(379,8)	(983,6)
Résultat net des activités poursuivies		827,4	870,4	1 996,0
Résultat net d'impôt des activités abandonnées (arrêtées, cédées)		-	-	-
Résultat net		827,4	870,4	1 996,0
Résultat net - part des intérêts minoritaires		43,0	56,9	91,7
Résultat net - part du Groupe		784,4	813,5	1 904,3
Résultat net par action des activités poursuivies - part du Groupe				
Résultat net par action (en euros)	7	1,46	1,50	3,52
Résultat net dilué par action (en euros)	7	1,44	1,48	3,48
Résultat net par action part du Groupe				
Résultat net par action (en euros)	7	1,46	1,50	3,52
Résultat net dilué par action (en euros)	7	1,44	1,48	3,48

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

État du résultat global consolidé de la période

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2012			1 ^{er} semestre 2011			Exercice 2011		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Résultat net	784,4	43,0	827,4	813,5	56,9	870,4	1 904,3	91,7	1 996,0
Instruments financiers des sociétés contrôlées : variations de juste valeur	(50,6)	(0,8)	(51,5)	43,9	1,2	45,1	(110,9)	0,4	(110,6)
dont :									
Actifs financiers disponibles à la vente	21,6	-	21,6	19,0	(0,0)	19,0	(19,9)	(0,0)	(19,9)
Couverture de flux de trésorerie ^(*)	(72,2)	(0,8)	(73,1)	24,9	1,2	26,1	(91,1)	0,4	(90,7)
Instruments financiers des sociétés mises en équivalence : variations de juste valeur	(153,7)	(12,0)	(165,7)	20,2	2,8	23,0	(255,2)	(16,8)	(272,0)
Écarts de conversion	48,1	5,3	53,4	(45,6)	(5,8)	(51,5)	(6,1)	(1,0)	(7,1)
Impôt ^(**)	63,1	3,9	67,0	(20,4)	(1,0)	(21,5)	117,0	3,8	120,8
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres	(93,1)	(3,6)	(96,7)	(2,0)	(2,8)	(4,9)	(255,3)	(13,6)	(268,9)
dont :									
Sociétés contrôlées	10,3	2,7	13,0	(12,8)	(3,1)	(15,9)	(80,2)	(0,5)	(80,7)
Sociétés mises en équivalence	(103,4)	(6,3)	(109,7)	10,8	0,2	11,0	(175,1)	(13,1)	(188,2)
Résultat global	691,3	39,4	730,6	811,5	54,1	865,5	1 649,0	78,1	1 727,1

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(**) +67,0 millions d'euros d'effets impôts rattachés aux variations de juste valeur des instruments financiers au 1^{er} semestre 2012 (contre -21,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011), dont -7,4 millions d'euros relatifs aux actifs financiers disponibles à la vente (contre -6,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) et +74,5 millions d'euros relatifs aux couvertures de flux de trésorerie (part efficace) (contre -14,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	8	23 861,8	23 888,5	23 921,5
Goodwill	9	6 428,2	6 139,2	6 263,8
Autres immobilisations incorporelles		379,0	351,6	374,8
Immobilisations corporelles	10	4 536,5	4 217,6	4 399,1
Immeubles de placement		30,7	50,6	48,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence	11	783,0	724,4	748,6
Autres actifs financiers non courants	12	1 618,6	1 059,9	1 267,6
Impôts différés actifs		179,9	146,1	179,1
Total actifs non courants		37 817,7	36 577,9	37 202,5
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	16	1 066,3	880,4	1 004,1
Clients	16	11 325,7	10 515,2	10 222,0
Autres actifs courants d'exploitation	16	4 388,7	4 145,0	4 131,3
Autres actifs courants hors exploitation		32,7	33,4	46,3
Actifs d'impôt exigible		87,8	170,3	70,4
Autres actifs financiers courants		383,5	246,5	356,6
Actifs financiers de gestion de trésorerie	17	254,5	750,1	169,6
Disponibilités et équivalents de trésorerie	17	4 962,6	4 001,4	7 372,4
Total actifs courants (avant actifs en cours de cession)		22 501,8	20 742,3	23 372,7
Actifs détenus en vue de leur vente		-	-	-
Total actifs courants		22 501,8	20 742,3	23 372,7
Total actifs		60 319,5	57 320,2	60 575,2

Bilan consolidé

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Capitaux propres				
Capital social	13.1	1 438,2	1 409,9	1 413,2
Primes liées au capital		7 446,0	7 144,9	7 182,4
Titres autodétenus	13.2	(1 552,9)	(1 052,0)	(1 097,5)
Autres instruments de capitaux propres		490,6	490,6	490,6
Réserves consolidées		4 648,6	3 765,2	3 493,9
Réserves de conversion		71,6	(16,3)	22,7
Résultat net - part du Groupe		784,4	813,5	1 904,3
Opérations enregistrées directement en capitaux propres	13.3	(661,0)	(227,1)	(519,8)
Capitaux propres - part du Groupe		12 665,6	12 328,8	12 889,9
Intérêts minoritaires		696,7	726,5	725,4
Total capitaux propres		13 362,2	13 055,3	13 615,3
Passifs non courants				
Provisions non courantes	15	1 707,5	1 347,7	1 535,4
Emprunts obligataires	17	9 459,1	6 013,7	7 819,8
Autres emprunts et dettes financières	17	8 069,9	11 595,9	9 605,2
Autres passifs non courants		106,5	68,3	95,6
Impôts différés passifs		2 073,2	2 348,6	2 166,9
Total passifs non courants		21 416,2	21 374,1	21 223,0
Passifs courants				
Provisions courantes	16	3 311,7	3 166,9	3 484,1
Fournisseurs	16	7 586,0	7 373,7	7 625,0
Autres passifs courants d'exploitation	16	10 971,1	9 570,2	10 381,5
Autres passifs courants hors exploitation		509,2	530,0	567,8
Passifs d'impôt exigible		208,2	160,4	232,6
Dettes financières courantes	17	2 954,8	2 089,6	3 445,8
Total passifs courants (avant passifs en cours de cession)		25 541,0	22 890,8	25 736,9
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente		-	-	-
Total passifs courants		25 541,0	22 890,8	25 736,9
Total passifs et capitaux propres		60 319,5	57 320,2	60 575,2

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Exercice 2011
Résultat net consolidé de la période (y compris les intérêts minoritaires)		827,4	870,4	1 996,0
Dotations nettes aux amortissements		913,7	895,4	1 810,7
Dotations (reprises) nettes aux provisions		16,8	(12,4)	67,7
Paievements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(29,3)	(39,5)	10,9
Résultat sur cessions		(21,7)	(11,1)	(20,5)
Variation de juste valeur des instruments financiers		(0,4)	(3,3)	(1,4)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, dividendes des sociétés non consolidées et résultat des activités en cours de cession		(40,2)	(35,6)	(66,4)
Coûts d'emprunt immobilisés		(35,7)	(29,1)	(60,9)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	325,6	318,3	646,6
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		390,7	379,8	983,6
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2-3	2 346,9	2 332,9	5 366,2
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	16.1	(920,5)	(1 335,1)	93,4
Impôts payés		(511,0)	(481,0)	(936,2)
Intérêts financiers nets payés		(345,6)	(376,0)	(643,4)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		27,5	21,5	57,7
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	597,4	162,3	3 937,6
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>(413,6)</i>	<i>(308,3)</i>	<i>(757,7)</i>
<i>Cession des immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>55,7</i>	<i>36,5</i>	<i>89,7</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	2	(357,9)	(271,8)	(668,0)
Cash flow opérationnel	2	239,5	(109,6)	3 269,5
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)</i>		<i>(581,8)</i>	<i>(481,9)</i>	<i>(1 106,4)</i>
<i>Créances financières (contrats de PPP et autres)</i>		<i>(16,3)</i>	<i>(10,2)</i>	<i>(29,0)</i>
Investissements de développement (concessions et PPP)	2	(598,1)	(492,1)	(1 135,4)
Cash flow libre (après investissements)	2	(358,6)	(601,6)	2 134,2
<i>Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>		<i>(306,4)</i>	<i>(55,7)</i>	<i>(196,8)</i>
<i>Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>		<i>3,4</i>	<i>11,8</i>	<i>39,7</i>
<i>Incidence nette des variations de périmètre ^(*)</i>		<i>16,9</i>	<i>12,6</i>	<i>(15,1)</i>
Investissements financiers nets		(286,0)	(31,2)	(172,2)
Autres		(31,7)	(105,4)	(95,9)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(1 273,7)	(900,6)	(2 071,5)
Augmentation et réduction de capital		288,7	352,7	393,5
Opérations sur actions propres		(456,2)	(501,0)	(623,5)
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers		(0,0)	0,9	0,6
Acquisitions / cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perde de contrôle) ^(**)		(90,3)	(14,2)	(34,9)
Dividendes payés		-	-	-
- aux actionnaires de VINCI SA		(652,6)	(618,4)	(946,8)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(45,4)	(51,6)	(89,0)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme		1 434,0	82,3	1 627,0
Remboursements d'emprunts long terme		(1 998,4)	(633,0)	(1 723,7)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(453,7)	361,4	933,4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(1 973,9)	(1 020,9)	(463,4)
Variation de la trésorerie nette	I+II+III	(2 650,3)	(1 759,2)	1 402,7
Trésorerie nette à l'ouverture		6 514,1	5 071,1	5 071,1
Autres variations		23,5	(19,0)	40,3
Trésorerie nette à la clôture	17	3 887,3	3 292,9	6 514,1
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie		453,7	(361,4)	(933,4)
(Émission) remboursement des emprunts long terme		564,4	550,7	96,7
Autres variations		(41,0)	90,4	(136,2)
Variation de l'endettement net		(1 649,7)	(1 498,5)	470,1
Endettement net en début de période		(12 589,6)	(13 059,7)	(13 059,7)
Endettement net en fin de période	17	(14 239,2)	(14 558,2)	(12 589,6)

(*) Dont endettement financier net des sociétés acquises sur la période (+ 24,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre + 11,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

(**) Correspondant principalement à l'acquisition des minoritaires (19,83 %) d'Entrepose Contracting pour 102,4 millions d'euros suite à l'opération d'offre publique d'achat simplifiée suivie d'un retrait obligatoire.

Variation des capitaux propres consolidés

	Capitaux propres part du Groupe										
	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations enregistrées directement en capitaux	Total part du Groupe	Minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>											
Capitaux propres 31/12/2010	1 381,6	6 820,6	(552,2)	490,6	2 629,8	1 775,9	28,5	(270,7)	12 304,0	720,6	13 024,7
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	813,5	-	-	813,5	56,9	870,4
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	(41,7)	28,9	(12,8)	(3,1)	(15,9)
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	(3,9)	14,7	10,8	0,2	11,0
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	813,5	(45,6)	43,6	811,5	54,1	865,5
Augmentation de capital	28,4	324,4	-	-	-	-	-	-	352,7	0,9	353,6
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(499,8)	-	(1,3)	-	-	-	(501,0)	-	(501,0)
Affectation de résultat et dividendes distribués	-	-	-	-	1 157,5	(1 775,9)	-	-	(618,4)	(51,6)	(670,0)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	28,7	-	-	-	28,7	0,2	28,9
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	(0,2)	-	(0,2)	-	(0,4)	(2,5)	(2,9)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(0,9)	-	0,9	-	-	(0,0)	(0,0)
Divers	-	-	-	-	(48,4)	-	0,1	-	(48,3)	4,8	(43,5)
Capitaux propres 30/06/2011	1 409,9	7 144,9	(1 052,0)	490,6	3 765,2	813,5	(16,3)	(227,1)	12 328,8	726,5	13 055,3
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	1 090,8	-	-	1 090,8	34,8	1 125,6
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	34,1	(101,4)	(67,3)	2,5	(64,8)
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	5,4	(191,4)	(185,9)	(13,3)	(199,2)
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	1 090,8	39,5	(292,7)	837,6	24,0	861,6
Augmentation de capital	3,3	37,5	-	-	-	-	-	-	40,7	(0,3)	40,4
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(45,5)	-	(77,0)	-	-	-	(122,5)	-	(122,5)
Affectation de résultat et dividendes distribués	-	-	-	-	(328,4)	-	-	-	(328,4)	(37,4)	(365,8)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	40,4	-	-	-	40,4	0,3	40,7
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	(25,2)	-	0,4	-	(24,8)	1,4	(23,4)
Variations de périmètre	-	-	-	-	0,8	-	(0,8)	-	-	10,4	10,4
Divers	-	-	-	-	118,1	-	(0,1)	0,1	118,0	0,5	118,5
Capitaux propres 31/12/2011	1 413,2	7 182,4	(1 097,5)	490,6	3 493,9	1 904,3	22,7	(519,8)	12 889,9	725,4	13 615,3
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	784,4	-	-	784,4	43,0	827,4
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	44,0	(33,7)	10,3	2,7	13,0
Produits et charges de la période comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	4,1	(107,6)	(103,4)	(6,3)	(109,7)
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	784,4	48,1	(141,3)	691,3	39,4	730,6
Augmentation de capital	25,0	263,6	-	-	-	-	-	-	288,7	-	288,7
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(455,4)	-	(0,8)	-	-	-	(456,2)	-	(456,2)
Affectation de résultat et dividendes distribués	-	-	-	-	1 251,7	(1 904,3)	-	-	(652,6)	(45,4)	(698,0)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	34,1	-	-	-	34,1	0,3	34,4
Incidence des acquisitions ou des cessions à des minoritaires postérieures à la prise de contrôle ^(*)	-	-	-	-	(85,2)	-	0,1	-	(85,1)	(24,1)	(109,3)
Variations de périmètre	-	-	-	-	(0,1)	-	0,1	-	-	2,0	2,0
Divers	-	-	-	-	(45,0)	-	0,5	-	(44,5)	(0,9)	(45,4)
Capitaux propres 30/06/2012	1 438,2	7 446,0	(1 552,9)	490,6	4 648,6	784,4	71,6	(661,0)	12 665,6	696,7	13 362,2

(*) Correspondant principalement à l'acquisition des minoritaires d'Entrepose Contracting pour - 79,7 millions d'euros suite à l'opération d'offre publique d'achat simplifiée suivie d'un retrait obligatoire.

Annexe aux comptes consolidés

A.	Saisonnalité de l'activité	23
B.	Principes comptables et méthodes d'évaluation	23
C.	Acquisitions d'entreprises	27
D.	Informations sectorielles	27
1.	Chiffre d'affaires	27
2.	Autres informations sectorielles par pôle	29
3.	Répartition des données de la branche Concessions	33
E.	Notes relatives au compte de résultat	36
4.	Résultat opérationnel	36
5.	Charges et produits financiers	37
6.	Impôts sur les bénéfices	37
7.	Résultat par action	37
F.	Notes relatives au bilan	39
8.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	39
9.	Goodwill	40
10.	Immobilisations corporelles	41
11.	Participations dans les sociétés mises en équivalence	41
12.	Autres actifs financiers non courants	43
13.	Capitaux propres	44
14.	Paiements en actions	46
15.	Provisions non courantes	49
16.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	50
17.	Informations relatives à l'endettement financier net	51
18.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	54
G.	Autres notes	55
19.	Transactions avec les parties liées	55
20.	Obligations contractuelles et engagements hors bilan donnés ou reçus	55
H.	Litiges et arbitrages	57
I.	Événements postérieurs à la clôture	58

A. Saisonnalité de l'activité

Le premier semestre de l'exercice est marqué par la saisonnalité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison de conditions climatiques généralement moins favorables ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au premier semestre est inférieur à celui du second semestre, en raison du niveau élevé de trafic des véhicules légers constaté durant la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du premier semestre représentait entre 46 % et 47 % du chiffre d'affaires de l'année, selon les réseaux et les années.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit aussi par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du premier semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au second semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés à la clôture de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du semestre sont provisionnées en totalité dès le 30 juin.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Principes généraux

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2012 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 31 juillet 2012. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, présentés dans le document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2012.⁽¹⁾

Les principes comptables retenus au 30 juin 2012 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2011, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2012 (voir note B.1.1 « Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 »).

1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2012

Les nouvelles normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2012 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de VINCI au 30 juin 2012. Elles concernent principalement :

- IFRS 7 amendée « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers ».

1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2012

Normes sur les méthodes de consolidation :

- IFRS 10 « Consolidation » ;
- IFRS 11 « Accords conjoints » ;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » ;
- IAS 27 révisée « États financiers individuels » ;

⁽¹⁾ Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises ».

Autres normes :

- IAS 1 amendée « Présentation des éléments du résultat global » ;
- IAS 19 amendée « Avantages au personnel » ;
- IFRS 7 amendée « Informations à fournir sur les compensations d'actifs et de passifs financiers » ;
- IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » ;
- IAS 32 amendée « Compensation d'actifs et de passifs financiers » ;
- IFRS 9 « Classification et évaluation des instruments financiers » ;
- IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert ».

Normes non applicables car non encore approuvées par l'Union Européenne au 30 juin 2012 :

- IAS 12 amendée « Recouvrement des actifs sous jacents ».

VINCI mène actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

2. Méthodes de consolidation

2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale. Les sociétés détenues à moins de 50 %, mais sur lesquelles VINCI exerce un contrôle de fait, c'est-à-dire le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir des avantages, sont consolidées selon cette même méthode. Cela concerne principalement CFE, groupe de construction belge coté à la bourse de Bruxelles, détenu à 46,84 % par VINCI qui exerce un contrôle de fait au regard notamment de la dispersion de l'actionnariat de la société.

Les activités et les actifs contrôlés conjointement sont comptabilisés sur la base de la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges. Cela concerne principalement les activités de travaux réalisées en partenariat, sous forme de groupements ou de sociétés en participation, dans les métiers du Contracting.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable ainsi que les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Évolution du périmètre de consolidation

<i>(en nombre de sociétés)</i>	30/06/2012			30/06/2011			31/12/2011		
	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger
Intégration globale	1 943	1 208	735	1 856	1 179	677	1 907	1 197	710
Mise en équivalence	347	61	286	346	79	267	339	66	273
Total	2 290	1 269	1 021	2 202	1 258	944	2 246	1 263	983

Les mouvements de la période comprennent notamment les sociétés Carmarcks en Alberta (Canada) et NAPC (Inde) acquises par Eurovia au cours du premier semestre.

2.2 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises consolidées, sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales contrôlées ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écarts de conversion dans les réserves consolidées. Les goodwill

relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

2.4 Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change utilisés à des fins de financement à long terme (dont le remboursement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible) ou de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

2.5 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2004 et jusqu'au 31 décembre 2009 ont été comptabilisés selon les dispositions de la précédente version de la norme IFRS 3.

Les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés conformément aux dispositions d'IFRS 3 révisée. Cette norme a été appliquée de façon prospective. Elle est donc sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

En application de cette norme révisée, le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle les actifs acquis et les passifs assumés identifiables. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. Au-delà d'une période de douze mois à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur du paiement conditionnel est constaté en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de *due diligence* et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

La valeur d'acquisition est affectée en comptabilisant les actifs acquis et les passifs assumés identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant le coût d'acquisition peut inclure la juste valeur des intérêts minoritaires si VINCI a opté pour l'option du goodwill à 100 %.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date de prise de contrôle, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes (jusqu'à la date de prise de contrôle), la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est valorisée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

2.6 Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IAS 27 révisée, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

2.7 Activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession et actifs en cours de cession

Activités abandonnées

Les activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession, dès lors qu'elles concernent :

- soit un pôle d'activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant partie d'un plan unique de cession ;
- soit une filiale acquise uniquement dans le but de revente ;

sont présentées sur une ligne séparée du bilan consolidé à la clôture de l'exercice présenté.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

Actifs en cours de cession

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession doit intervenir dans les douze mois. Ils sont évalués au plus bas de la valeur comptable ou du prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Contrairement aux activités abandonnées, les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie ne sont pas présentés sur une ligne séparée.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les conséquences de la crise financière de la zone euro, notamment sur la volatilité des marchés financiers, l'accès au financement et la croissance économique, rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Ainsi, les comptes semestriels de l'exercice ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-dessous.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluations des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages au personnel (IAS 19) ;
- valorisation des instruments financiers à la juste valeur.

3.2 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

3.2.1 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2012 (y compris fiscalité différée). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

3.2.2 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2012 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2011.

C. Acquisitions d'entreprises

Les deux principales acquisitions de la période ont été réalisées par Eurovia, NACP en Inde en janvier 2012, et le Groupe Carmacks au Canada en mars 2012.

L'allocation provisoire du prix d'acquisition de ces deux regroupements a conduit VINCI à comptabiliser un goodwill de 53,4 millions d'euros sur NACP et de 66,7 millions d'euros sur Carmacks.

D. Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée par pôle, conformément à l'organisation du Groupe. Le Groupe avait procédé lors du deuxième semestre 2011 à une réorganisation interne du pôle VINCI Autoroutes au sein de la branche concessions, qui avait donné lieu à une modification de l'information communiquée au comité Exécutif du Groupe.

Le Groupe est organisé en deux branches principales (concessions et contracting) auxquelles s'ajoute l'activité de VINCI Immobilier.

Branche concessions :

- VINCI Autoroutes : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour).
- VINCI Concessions : VINCI Park, VINCI Airports, VINCI Stadium, autres infrastructures et équipements publics.

Branche contracting :

- VINCI Energies : ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information et de la communication, génie climatique, isolation et facility management.
- Eurovia : construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagements urbains, travaux pour l'environnement, production de matériaux, démolition, recyclage, signalisation.
- VINCI Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment et de génie civil, travaux hydrauliques, fondations, traitement des sols, génie civil spécialisé.

1. Chiffre d'affaires

1.1 Répartition du chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Variation 2012/2011	Exercice 2011
Concessions	2 541,8	2 512,3	1,2%	5 296,7
VINCI Autoroutes	2 066,1	2 054,2	0,6%	4 409,0
VINCI Concessions	475,7	458,1	3,8%	887,6
Contracting	15 310,4	14 792,0	3,5%	31 495,2
VINCI Energies	4 177,3	4 106,4	1,7%	8 666,5
Eurovia	3 831,8	3 819,8	0,3%	8 721,6
VINCI Construction	7 301,2	6 865,8	6,3%	14 107,2
VINCI Immobilier	357,7	280,2	27,6%	698,1
Éliminations intra-groupe	(267,6)	(262,0)		(534,1)
Chiffre d'affaires (*)	17 942,3	17 322,5	3,6%	36 955,9
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	279,5	369,7	-24,4%	690,2
Chiffre d'affaires total	18 221,8	17 692,2	3,0%	37 646,1

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

1.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2012	%	1 ^{er} semestre 2011	%	Exercice 2011	%
France	11 495,4	64,1%	11 125,9	64,2%	23 561,8	63,8%
Royaume-Uni	1 100,9	6,1%	1 011,3	5,8%	2 070,7	5,6%
Allemagne	923,1	5,1%	915,0	5,3%	2 100,8	5,7%
Europe centrale et orientale ^(*)	910,2	5,1%	1 027,4	5,9%	2 489,6	6,7%
Benelux	794,6	4,4%	785,1	4,5%	1 570,0	4,2%
Autres pays d'Europe	502,4	2,8%	537,5	3,1%	1 079,3	2,9%
Europe ^(**)	15 726,5	87,7%	15 402,3	88,9%	32 872,1	88,9%
<i>dont Union européenne</i>	<i>15 392,5</i>	<i>85,8%</i>	<i>15 165,3</i>	<i>87,5%</i>	<i>32 294,0</i>	<i>87,4%</i>
Amérique du Nord	515,3	2,9%	359,0	2,1%	891,1	2,4%
Afrique	807,0	4,5%	838,5	4,8%	1 709,7	4,6%
Asie Pacifique	662,4	3,7%	550,4	3,2%	1 089,9	2,9%
Amérique latine	231,0	1,3%	172,3	1,0%	393,1	1,1%
International hors Europe	2 215,8	12,3%	1 920,2	11,1%	4 083,8	11,1%
Chiffre d'affaires ^(***)	17 942,3	100,0%	17 322,5	100,0%	36 955,9	100,0%
<i>Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires</i>	<i>279,5</i>		<i>369,7</i>		<i>690,2</i>	
<i>Chiffre d'affaires total</i>	<i>18 221,8</i>		<i>17 692,2</i>		<i>37 646,1</i>	

(*) Albanie, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Russie, Serbie-Monténégro, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(**) Dont zone euro : 13 444 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012, 13 260 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011 et 28 087 millions d'euros pour l'exercice 2011.

(***) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le chiffre d'affaires réalisé hors de France s'établit à 6 446,9 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2012, en augmentation de 4,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2011. Il représente 35,9 % du chiffre d'affaires hors travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (contre 35,8 % au 1^{er} semestre 2011).

2. Autres informations sectorielles par pôle

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes de chaque pôle, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec les autres pôles. Les données de la colonne « Holdings & autres activités » comprennent VINCI Immobilier.

1^{er} semestre 2012

(en millions d'euros)	Concessions			Contracting				Holdings & autres activités	Éliminations	Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Concessions	Total	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat										
Chiffre d'affaires (*)	2 066,1	475,7	2 541,8	4 177,3	3 831,8	7 301,2	15 310,4	357,7	(267,6)	17 942,3
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	416,4	27,1	443,5	-	-	-	-	-	(164,0)**	279,5
Chiffre d'affaires total	2 482,6	502,8	2 985,3	4 177,3	3 831,8	7 301,2	15 310,4	357,7	(431,6)	18 221,8
Résultat opérationnel sur activité	901,5	91,4	992,9	229,9	(14,5)	282,0	497,4	51,9	-	1 542,2
% du chiffre d'affaires (*)	43,6%	19,2%	39,1%	5,5%	-0,4%	3,9%	3,2%	0,0%	0,0%	8,6%
Résultat opérationnel	899,9	94,3	994,2	216,5	(20,9)	283,9	479,4	47,8	-	1 521,4
% du chiffre d'affaires (*)	43,6%	19,8%	39,1%	5,2%	-0,5%	3,9%	3,1%	0,0%	0,0%	8,5%
Tableau de flux de trésorerie										
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 423,6	157,2	1 580,7	239,6	85,6	396,5	721,7	44,5	-	2 346,9
% du chiffre d'affaires (*)	68,9%	33,0%	62,2%	5,7%	2,2%	5,4%	4,7%	0,0%	0,0%	13,1%
dont dotations nettes aux amortissements	538,4	55,2	593,7	40,0	123,5	153,6	317,1	2,9	-	913,7
dont dotations nettes aux provisions	12,1	11,3	23,5	(3,6)	6,3	3,0	5,6	(12,3)	-	16,8
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(13,4)	(12,6)	(26,0)	(37,1)	(87,4)	(207,5)	(332,0)	0,2	-	(357,9)
Cash-flow opérationnel	681,2	90,1	771,2	(154,8)	(461,7)	(108,8)	(725,2)	193,5	-	239,5
Investissements de développement (concessions & PPP)	(544,1)	(39,1)	(583,2)	2,6	-	(17,5)	(14,9)	-	-	(598,1)
Cash flow libre (après investissements)	137,1	51,0	188,0	(152,1)	(461,7)	(126,3)	(740,1)	193,5	-	(358,6)
Bilan										
Capitaux engagés	23 227,6	2 225,5	25 453,1	2 234,1	1 749,3	(19,5)	3 963,8	139,6	-	29 556,6
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	14,7	104,8	119,5	8,5	101,5	534,5	644,5	19,0	-	783,0
Excédent (endettement) financier net	(17 090,1)	(1 766,4)	(18 856,5)	(216,9)	(587,1)	1 886,8	1 082,8	3 534,5	-	(14 239,2)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

1^{er} semestre 2011 (*)

(en millions d'euros)	Concessions			Contracting			Holdings & autres activités	Éliminations	Total	
	VINCI Autoroutes	VINCI Concessions	Total	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction				Total
Compte de résultat										
Chiffre d'affaires (**)	2 054,2	458,1	2 512,3	4 106,4	3 819,8	6 865,8	14 792,0	280,2	(262,0)	17 322,5
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	489,7	40,2	529,9	-	-	-	-	-	(160,2)(***)	369,7
Chiffre d'affaires total	2 543,8	498,4	3 042,2	4 106,4	3 819,8	6 865,8	14 792,0	280,2	(422,2)	17 692,2
Résultat opérationnel sur activité	892,6	111,0	1 003,6	223,4	35,8	283,0	542,2	23,1	-	1 568,9
% du chiffre d'affaires (**)	43,5%	24,2%	39,9%	5,4%	0,9%	4,1%	3,7%			9,1%
Résultat opérationnel	892,3	104,6	996,9	213,5	32,3	291,8	537,6	19,8	-	1 554,4
% du chiffre d'affaires (**)	43,4%	22,8%	39,7%	5,2%	0,8%	4,3%	3,6%			9,0%
Tableau de flux de trésorerie										
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 403,0	153,5	1 556,4	227,8	131,0	402,7	761,5	14,9	-	2 332,9
% du chiffre d'affaires (**)	68,3%	33,5%	62,0%	5,5%	3,4%	5,9%	5,1%	0,0%		13,5%
dont dotations nettes aux amortissements	525,8	52,1	577,9	40,9	121,8	151,9	314,7	2,9	-	895,4
dont dotations nettes aux provisions	(5,1)	(7,9)	(13,0)	0,3	(3,4)	8,9	5,8	(5,1)	-	(12,4)
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(9,2)	(13,1)	(22,4)	(42,2)	(76,9)	(128,8)	(247,9)	(1,6)	-	(271,8)
Cash-flow opérationnel	673,5	71,9	745,5	(137,2)	(383,9)	(496,3)	(1 017,5)	162,4	-	(109,6)
Investissements de développement (concessions & PPP)	(456,4)	(33,1)	(489,5)	(0,3)	-	(2,3)	(2,6)	-	-	(492,1)
Cash flow libre (après investissements)	217,2	38,8	256,0	(137,5)	(383,9)	(498,6)	(1 020,0)	162,4	-	(601,6)
Bilan										
Capitaux engagés	23 048,1	2 246,4	25 294,5	2 147,7	1 552,1	300,8	4 000,6	76,8	-	29 371,9
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	10,8	104,5	115,3	2,6	133,8	468,5	604,9	4,2	-	724,4
Excédent (endettement) financier net	(15 801,4)	(1 571,4)	(17 372,8)	344,6	(250,7)	1 350,8	1 444,6	1 370,0	-	(14 558,2)

(*) Les données du 1^{er} semestre 2011 sont présentées selon la nouvelle organisation juridique du pôle VINCI Autoroutes mise en place en 2011 (voir note D "Informations sectorielles").

(**) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

(***) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

Exercice 2011

(en millions d'euros)	Concessions			Contracting				Holdings & autres activités	Éliminations	Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Concessions	Total	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat										
Chiffre d'affaires (*)	4 409,0	887,6	5 296,7	8 666,5	8 721,6	14 107,2	31 495,2	698,1	(534,1)	36 955,9
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	978,9	101,7	1 080,6	-	-	-	-	-	(390,4)**	690,2
Chiffre d'affaires total	5 388,0	989,3	6 377,3	8 666,5	8 721,6	14 107,2	31 495,2	698,1	(924,5)	37 646,1
Résultat opérationnel sur activité	2 018,2	130,5	2 148,7	482,7	322,2	630,4	1 435,3	76,0	-	3 659,9
% du chiffre d'affaires (*)	45,8%	14,7%	40,6%	5,6%	3,7%	4,5%	4,6%			9,9%
Résultat opérationnel	2 015,1	105,7	2 120,8	459,1	308,8	643,7	1 411,7	68,5	-	3 601,0
% du chiffre d'affaires (*)	45,7%	11,9%	40,0%	5,3%	3,5%	4,5%	4,5%			9,7%
Tableau de flux de trésorerie										
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 058,0	308,0	3 366,0	507,9	524,3	847,7	1 879,9	120,3	-	5 366,2
% du chiffre d'affaires (*)	69,4%	34,7%	63,5%	5,9%	6,0%	6,0%	6,0%			14,5%
dont dotations nettes aux amortissements	1 063,0	108,4	1 171,4	82,1	249,1	301,9	633,1	6,2	-	1 810,7
dont dotations nettes aux provisions	6,6	71,2	77,8	(6,0)	(12,8)	16,7	(2,1)	(8,0)	-	67,7
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(26,0)	(29,8)	(55,8)	(88,4)	(194,3)	(334,1)	(616,8)	4,5	-	(668,0)
Cash-flow opérationnel	1 687,8	187,2	1 875,0	257,4	220,2	678,9	1 156,5	238,0	-	3 269,5
Investissements de développement (concessions & PPP)	(1 017,3)	(91,2)	(1 108,5)	(3,1)	-	(23,7)	(26,8)	-	-	(1 135,4)
Cash flow libre (après investissements)	670,5	95,9	766,4	254,3	220,2	655,2	1 129,7	238,0	-	2 134,2
Bilan										
Capitaux engagés	23 035,9	2 176,0	25 211,9	1 931,8	1 116,7	(467,7)	2 580,9	206,6	-	27 999,4
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	13,2	106,4	119,7	4,6	132,3	480,7	617,6	11,4	-	748,6
Excédent (endettement) financier net	(17 157,0)	(1 738,5)	(18 895,4)	530,7	90,1	2 293,3	2 914,1	3 391,8	-	(12 589,6)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

Les capitaux engagés correspondent aux actifs non courants diminués du besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes) (voir note F.16 « Besoin en fonds de roulement et provisions courantes ») et de l'impôt exigible.

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Capitaux engagés - actifs				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé		23 861,8	23 888,5	23 921,5
- Impôt différé sur écart d'évaluation ASF		(1 800,9)	(1 887,1)	(1 847,2)
Goodwill brut		6 506,7	6 205,2	6 342,6
Autres immobilisations incorporelles		379,0	351,6	374,8
Immobilisations corporelles		4 536,5	4 217,6	4 399,1
Immeubles de placement		30,7	50,6	48,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence		783,0	724,4	748,6
Autres actifs financiers non courants		1 618,6	1 059,9	1 267,6
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)	12	(1,8)	(1,7)	(2,1)
- Dérivés actifs non courants	12	(672,0)	(180,2)	(436,4)
Stocks et travaux en cours		1 066,3	880,4	1 004,1
Clients		11 325,7	10 515,2	10 222,0
Autres actifs courants d'exploitation		4 388,7	4 145,0	4 131,3
Autres actifs courants hors exploitation		32,7	33,4	46,3
Actifs d'impôts exigibles		87,8	170,3	70,4
Total capitaux engagés - actifs		52 142,8	50 173,1	50 290,5
Capitaux engagés - passifs				
Provisions courantes		(3 311,7)	(3 166,9)	(3 484,1)
Fournisseurs		(7 586,0)	(7 373,7)	(7 625,0)
Autres passifs courants d'exploitation		(10 971,1)	(9 570,2)	(10 381,5)
Autres passifs courants hors exploitation		(509,2)	(530,0)	(567,8)
Passifs d'impôt exigible		(208,2)	(160,4)	(232,6)
Total capitaux engagés - passifs		(22 586,2)	(20 801,2)	(22 291,1)
Total capitaux engagés		29 556,6	29 371,9	27 999,4

3. Répartition des données de la branche concessions

1^{er} semestre 2012

(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes ^(*)	dont		VINCI Concessions	dont VINCI Park	Total
		ASF/Escota	Cofiroute			
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires ^(**)	2 066,1	1 482,8	565,6	475,7	307,1	2 541,8
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	416,4	338,7	76,1	27,1	5,8	443,5
Chiffre d'affaires total	2 482,6	1 821,5	641,7	502,8	312,8	2 985,3
Résultat opérationnel sur activité	901,5	615,2	277,6	91,4	56,8	992,9
% du chiffre d'affaires ^(**)	43,6%	41,5%	49,1%	19,2%	18,5%	39,1%
Résultat opérationnel	899,9	614,6	276,5	94,3	57,3	994,2
% du chiffre d'affaires ^(**)	43,6%	41,4%	48,9%	19,8%	18,7%	39,1%
Tableau de flux de trésorerie						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 423,6	1 014,3	396,9	157,2	102,1	1 580,7
% du chiffre d'affaires ^(**)	68,9%	68,4%	70,2%	33,0%	33,2%	62,2%
dont dotations nettes aux amortissements	538,4	411,7	123,2	55,2	37,1	593,7
dont dotations nettes aux provisions	12,1	7,3	4,8	11,3	9,6	23,5
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(13,4)	(10,9)	(0,9)	(12,6)	(8,6)	(26,0)
Cash-flow opérationnel	681,2	503,6	220,1	90,1	55,3	771,2
Investissements de développement (concessions & PPP)	(544,1)	(440,9)	(101,6)	(39,1)	(22,0)	(583,2)
Cash flow libre (après investissements)	137,1	62,7	118,6	51,0	33,4	188,0
Bilan						
Capitaux engagés	23 227,6	17 228,8	5 306,2	2 225,5	1 260,9	25 453,1
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	14,7	14,7	(0,0)	104,8	42,7	119,5
Excédent (endettement) financier net	(17 090,1)	(11 322,7)	(2 978,4)	(1 766,4)	(747,8)	(18 856,5)

(*) Concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour).

(**) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

1^{er} semestre 2011 (*)

(en millions d'euros)	VINCI	dont		VINCI	Total	
	Autoroutes (**)	ASF/Escota	Cofiroute	Concessions		dont VINCI Park
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires (***)	2 054,2	1 474,2	562,8	458,1	301,0	2 512,3
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	489,7	427,1	60,9	40,2	20,2	529,9
Chiffre d'affaires total	2 543,8	1 901,4	623,7	498,4	321,2	3 042,2
Résultat opérationnel sur activité	892,6	610,4	275,9	111,0	68,8	1 003,6
% du chiffre d'affaires (***)	43,5%	41,4%	49,0%	24,2%	22,9%	39,9%
Résultat opérationnel	892,3	611,0	275,0	104,6	68,2	996,9
% du chiffre d'affaires (***)	43,4%	41,4%	48,9%	22,8%	22,7%	39,7%
Tableau de flux de trésorerie						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 403,0	998,1	395,1	153,5	95,2	1 556,4
% du chiffre d'affaires (***)	68,3%	67,7%	70,2%	33,5%	31,6%	62,0%
dont dotations nettes aux amortissements	525,8	400,4	122,0	52,1	36,2	577,9
dont dotations nettes aux provisions	(5,1)	(2,8)	(2,3)	(7,9)	(8,2)	(13,0)
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(9,2)	(8,4)	(0,9)	(13,1)	(9,7)	(22,4)
Cash-flow opérationnel	673,5	474,0	224,0	71,9	41,4	745,5
Investissements de développement (concessions & PPP)	(456,4)	(382,5)	(72,7)	(33,1)	(18,3)	(489,5)
Cash flow libre (après investissements)	217,2	91,6	151,3	38,8	23,1	256,0
Bilan						
Capitaux engagés	23 048,1	16 926,8	5 439,2	2 246,4	1 232,2	25 294,5
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	10,8	10,8	(0,0)	104,5	37,1	115,3
Excédent (endettement) financier net	(15 801,4)	(10 629,2)	(3 039,2)	(1 571,4)	(760,0)	(17 372,8)

(*) Les données du 1^{er} semestre 2011 sont présentées selon la nouvelle organisation juridiques du pôle VINCI Autoroutes mise en place en 2011 (voir note D "Informations sectorielles").

(**) Concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour).

(***) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

Exercice 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	VINCI	<i>dont</i>		VINCI	<i>dont VINCI Park</i>	Total
	Autoroutes (*)	ASF/Escota	Cofiroute	Concessions		
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires (**)	4 409,0	3 169,9	1 201,9	887,6	599,1	5 296,7
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	978,9	845,5	129,4	101,7	37,0	1 080,6
Chiffre d'affaires total	5 388,0	4 015,5	1 331,3	989,3	636,1	6 377,3
Résultat opérationnel sur activité	2 018,2	1 393,8	608,1	130,5	107,3	2 148,7
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	45,8%	44,0%	50,6%	14,7%	17,9%	40,6%
Résultat opérationnel	2 015,1	1 392,8	605,9	105,7	107,0	2 120,8
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	45,7%	43,9%	50,4%	11,9%	17,9%	40,0%
Tableau de flux de trésorerie						
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 058,0	2 185,4	848,0	308,0	200,9	3 366,0
<i>% du chiffre d'affaires (**)</i>	69,4%	68,9%	70,6%	34,7%	33,5%	63,5%
<i>dont dotations nettes aux amortissements</i>	1 063,0	809,8	246,4	108,4	74,9	1 171,4
<i>dont dotations nettes aux provisions</i>	6,6	5,3	1,4	71,2	20,5	77,8
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(26,0)	(19,4)	(2,2)	(29,8)	(22,8)	(55,8)
Cash-flow opérationnel	1 687,8	1 204,3	557,6	187,2	113,5	1 875,0
Investissements de développement (concessions & PPP)	(1 017,3)	(841,2)	(172,1)	(91,2)	(49,1)	(1 108,5)
Cash flow libre (après investissements)	670,5	363,1	385,5	95,9	64,3	766,4
Bilan						
Capitaux engagés	23 035,9	17 052,5	5 314,8	2 176,0	1 252,0	25 211,9
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	13,2	13,2	-	106,4	41,5	119,7
Excédent (endettement) financier net	(17 157,0)	(11 315,7)	(2 959,9)	(1 738,5)	(772,1)	(18 895,4)

(*) Concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour).

(**) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

E. Notes relatives au compte de résultat

4. Résultat opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2012	1^{er} semestre 2011	Exercice 2011
Chiffre d'affaires ^(*)	17 942,3	17 322,5	36 955,9
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	279,5	369,7	690,2
Chiffre d'affaires total	18 221,8	17 692,2	37 646,1
Produits des activités annexes	108,5	73,2	205,0
Achats consommés	(4 416,3)	(4 483,9)	(9 258,0)
Services extérieurs	(2 412,6)	(2 352,9)	(4 843,9)
Personnel intérimaire	(461,6)	(434,6)	(946,6)
Sous-traitance et charges de construction des sociétés concessionnaires	(3 671,3)	(3 334,1)	(7 468,3)
Impôts et taxes	(505,8)	(472,4)	(1 009,2)
Charges de personnel	(4 571,8)	(4 311,1)	(8 754,2)
Autres produits et charges opérationnels	24,7	28,8	49,7
Amortissements	(913,7)	(895,4)	(1 810,7)
Dotations nettes aux provisions	140,2	59,1	(150,0)
Charges opérationnelles	(16 788,1)	(16 196,5)	(34 191,2)
Résultat opérationnel sur activité	1 542,2	1 568,9	3 659,9
<i>% du chiffre d'affaires ^(*)</i>	<i>8,6%</i>	<i>9,1%</i>	<i>9,9%</i>
Paievements en actions (IFRS 2)	(48,6)	(40,7)	(101,4)
Pertes de valeur des goodwill	(1,0)	-	(8,0)
Résultats des sociétés mises en équivalence	28,9	26,2	50,5
Résultat opérationnel	1 521,4	1 554,4	3 601,0
<i>% du chiffre d'affaires ^(*)</i>	<i>8,5%</i>	<i>9,0%</i>	<i>9,7%</i>

() Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.*

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), des pertes de valeur des goodwill et de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence.

5. Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2012	1 ^{er} semestre 2011	Exercice 2011
Coût de l'endettement financier brut	(374,8)	(362,2)	(741,9)
Produits financiers des placements de trésorerie	49,2	43,9	95,2
Coût de l'endettement financier net	(325,6)	(318,3)	(646,6)
Autres produits financiers	69,1	46,6	99,2
Autres charges financières	(46,9)	(32,5)	(74,0)
Autres charges et produits financiers	22,3	14,1	25,2

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 325,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 contre 318,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011, soit une augmentation de 7,3 millions d'euros, due pour l'essentiel à l'impact de la baisse des taux d'intérêt sur la rémunération des placements.

Les autres produits financiers intègrent notamment les coûts d'emprunts incorporés au coût des immobilisations en cours de construction qui s'élèvent à 35,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (dont 35,0 millions d'euros pour le groupe ASF), à comparer à 29,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011 (dont 28,1 millions d'euros pour le groupe ASF).

Les autres charges financières comprennent les coûts d'actualisation des actifs et passifs significatifs à plus d'un an pour un montant de 40,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012, contre 17,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Ces coûts d'actualisation portent pour l'essentiel sur les provisions pour retraites pour -23,2 millions d'euros (-22,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) et sur les provisions pour obligations de maintien en l'état d'ouvrages concédés pour -15,3 millions d'euros (+5,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts s'élève à 390,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012, contre 379,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011.

Le taux effectif d'impôt, hors part du groupe dans les sociétés mises en équivalence, est de 32,9 % au 1^{er} semestre 2012 (31 % au 1^{er} semestre 2011).

Cette augmentation du taux effectif d'impôt provient notamment de l'application sur le 1^{er} semestre 2012 de la majoration de 5 % du taux d'impôt sur les bénéfices dû par les sociétés françaises dont le chiffre d'affaires excède 250 millions d'euros.

Ce taux est inférieur au taux d'impôt théorique en vigueur en France de 36,1 % (taux d'imposition de droit commun majoré de la contribution exceptionnelle de 5 % applicable en 2011 et 2012), du fait principalement de l'imposition à un taux inférieur des résultats de certaines filiales à l'étranger.

7. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions autodétenues.

Le résultat dilué par action prend en compte le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion en actions de tous les instruments potentiellement dilutifs (options de souscription ou d'achat d'actions, actions de performance notamment). Par ailleurs, le résultat est corrigé, le cas échéant, des variations de produits et charges résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription et d'achats d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33. Conformément à cette norme, les plans dont le cours de l'action est supérieur au cours moyen de l'exercice sont exclus du résultat net par action dilué.

Les tableaux ci-dessous indiquent le passage du résultat par action avant dilution au résultat net dilué par action :

	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Nombre moyen d'actions	Résultat par action <i>(en euros)</i>
1^{er} semestre 2012			
Total actions		568 364 382	
Actions d'autocontrôle		(29 808 302)	
Résultat net par action avant dilution	784,4	538 556 080	1,46
Options de souscription		1 805 924	
Options d'achat d'actions		-	
Plan d'épargne Groupe		646 903	
Actions de performance		3 605 547	
Résultat net dilué par action	784,4	544 614 454	1,44
1^{er} semestre 2011			
Total actions		557 291 132	
Actions d'autocontrôle		(15 564 205)	
Résultat net par action avant dilution	813,5	541 726 927	1,50
Options de souscription		4 562 567	
Options d'achat d'actions		206 919	
Plan d'épargne Groupe		552 391	
Actions de performance		3 086 811	
Résultat net dilué par action	813,5	550 135 615	1,48
Exercice 2011			
Total actions		560 976 818	
Actions d'autocontrôle		(19 891 150)	
Résultat net par action avant dilution	1904,3	541 085 668	3,52
Options de souscription		3 044 270	
Options d'achat d'actions		1 695	
Plan d'épargne Groupe		345 942	
Actions de performance		2 184 725	
Résultat net dilué par action	1904,3	546 662 300	3,48

F. Notes relatives au bilan

8. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	VINCI		Autres	Total	Autres	Total
	Autoroutes	Parkings	infrastructures	Concessions	Concessions	
Valeur brute						
Au 01/01/2011	27 088,0	1 131,8	870,1	29 090,0	4,0	29 094,0
Acquisitions de la période ^(*)	1 036,3	28,7	62,5	1 127,5	-	1 127,5
Sorties de la période	(1,1)	(4,3)	(0,1)	(5,5)	-	(5,5)
Écarts de conversion	-	1,8	5,6	7,4	-	7,4
Autres mouvements	196,8	2,5	(117,3)	82,0	-	82,0
	28 319,9	1 160,6	820,8	30 301,3	4,0	30 305,3
Subventions reçues	(13,3)	-	(21,4)	(34,8)	-	(34,8)
Au 31/12/2011	28 306,6	1 160,6	799,4	30 266,6	4,0	30 270,5
Acquisitions de la période ^(*)	451,4	5,8	19,4	476,6	-	476,6
Sorties de la période	(0,6)	(7,2)	(0,9)	(8,7)	-	(8,7)
Écarts de conversion	-	1,6	4,9	6,4	-	6,4
Autres mouvements	(0,2)	(29,3)	(4,1)	(33,6)	-	(33,6)
	28 757,2	1 131,4	818,7	30 707,3	4,0	30 711,3
Subventions reçues	(1,3)	-	(8,8)	(10,2)	-	(10,2)
Au 30/06/2012	28 755,8	1 131,4	809,9	30 697,2	4,0	30 701,1
Amortissements et pertes de valeur						
Au 01/01/2011	(4 511,3)	(545,4)	(262,5)	(5 319,2)	(3,1)	(5 322,3)
Amortissements de la période	(916,4)	(36,0)	(30,6)	(982,9)	(0,2)	(983,1)
Pertes de valeur	-	(3,0)	(46,0)	(49,0)	-	(49,0)
Reprises de pertes de valeur	-	5,0	-	5,0	-	5,0
Sorties de la période	0,1	4,2	0,1	4,4	-	4,4
Écarts de conversion	-	(0,6)	(2,3)	(2,9)	-	(2,9)
Autres mouvements	(51,5)	(1,5)	51,9	(1,2)	-	(1,2)
Au 31/12/2011	(5 479,1)	(577,2)	(289,5)	(6 345,8)	(3,3)	(6 349,1)
Amortissements de la période	(465,9)	(17,0)	(15,9)	(498,8)	(0,1)	(498,9)
Pertes de valeur	-	(1,0)	(7,3)	(8,2)	-	(8,2)
Reprises de pertes de valeur	-	1,7	-	1,7	-	1,7
Sorties de la période	-	7,2	-	7,2	-	7,2
Écarts de conversion	-	(0,5)	(1,9)	(2,4)	-	(2,4)
Autres mouvements	(0,0)	10,5	(0,2)	10,3	(0,0)	10,3
Au 30/06/2012	(5 945,0)	(576,3)	(314,7)	(6 835,9)	(3,4)	(6 839,3)
Valeur nette						
Au 01/01/2011	22 576,7	586,5	607,6	23 770,8	0,8	23 771,6
Au 31/12/2011	22 827,5	583,4	509,9	23 920,8	0,7	23 921,5
Au 30/06/2012	22 810,9	555,1	495,2	23 861,2	0,6	23 861,8

(*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les investissements, hors coûts d'emprunts immobilisés, s'élevaient à 441,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (520,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011). Ils comprennent les investissements réalisés par Cofiroute pour un montant de 76,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (60,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011) et par le groupe ASF pour un montant de 338,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2012 (427,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 2 413,5 millions d'euros au 30 juin 2012 (2 095,8 millions d'euros au 31 décembre 2011). Celles-ci portent pour l'essentiel sur les filiales de VINCI Autoroutes (2 374 millions d'euros dont 1 740,4 millions d'euros pour ASF, 503,6 millions d'euros pour Escota et 130,6 millions d'euros pour Cofiroute).

La dégradation de la situation économique en Grèce et la baisse du trafic ont conduit à constater, au 1^{er} semestre 2012, une perte de valeur complémentaire de 6,5 millions d'euros sur les actifs de la société Gefyra qui exploite le pont à péage entre Rion et Antirion.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP relevant du modèle incorporel et du modèle mixte sont décrites en note F « Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP » du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012. Les engagements rattachés à ces contrats sont mentionnés en note F.25.2 « Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de l'actif incorporel » du document de référence 2011.

9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Valeur nette à l'ouverture	6 263,8	6 103,1
Goodwill constatés dans l'exercice	146,8	75,4
Pertes de valeur	(1,0)	(8,0)
Écarts de conversion	17,7	10,4
Sorties de périmètre	-	(0,0)
Autres mouvements	1,0	82,9
Valeur nette à la clôture	6 428,2	6 263,8

Les principaux goodwill au 30 juin 2012 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012		31/12/2011	
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
ASF/Escota	1 934,7	-	1 934,7	1 934,7
Energies France	1 788,8	-	1 788,8	1 785,2
VINCI Facilities	563,1	-	563,1	563,0
VINCI Park (ex. Sogeparc et Finec)	343,3	-	343,3	343,3
Entrepose Contracting	200,9	-	200,9	200,9
Soletanche Bachy	170,7	-	170,7	170,7
Energies Allemagne	174,1	-	174,1	174,1
Nuvia	140,7	-	140,7	135,9
Energies Benelux	138,7	-	138,7	136,3
ETF - Eurovia travaux ferroviaires	107,6	-	107,6	107,6
Energies Suisse	104,0	-	104,0	105,7
Taylor Woodrow Construction UK	94,7	-	94,7	91,5
Carmacks Group	66,7	-	66,7	-
NAPC	53,4	-	53,4	-
Autres goodwill de montants unitaires inférieurs à 50 millions d'euros (*)	625,2	(78,5)	546,7	514,9
Total	6 506,7	(78,5)	6 428,2	6 263,8

(*) En valeur unitaire nette pour chacune des deux périodes.

Le Groupe n'a pas identifié d'indices de pertes de valeur des goodwill au 30 juin 2012.

10. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions	Matériels, installations techniques et agencements	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2011	3 136,2	851,3	1 249,5	6 065,2	11 302,2
Au 30/06/2012	3 219,7	861,0	1 302,5	6 282,4	11 665,5
Amortissements et pertes de valeur					
Au 31/12/2011	(1 813,9)	(232,3)	(561,3)	(4 295,6)	(6 903,1)
Au 30/06/2012	(1 837,8)	(234,3)	(600,1)	(4 456,8)	(7 129,1)
Valeur nette					
Au 31/12/2011	1 322,3	619,0	688,2	1 769,6	4 399,1
Au 30/06/2012	1 381,9	626,7	702,4	1 825,6	4 536,5

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 458,4 millions d'euros au 30 juin 2012 (387,1 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Les immobilisations en location financement s'élevaient à 133,7 millions d'euros au 30 juin 2012 (133,3 millions d'euros au 31 décembre 2011). Elles concernent principalement des immeubles destinés à l'exploitation. Les dettes rattachées aux paiements relatifs à ces immobilisations sont présentées dans la note F.17.1 « Détail des dettes financières à long terme ».

11. Participations dans les sociétés mises en équivalence

11.1 Variation au cours de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Valeur des titres en début d'exercice	748,6	713,5
<i>dont contracting</i>	617,6	589,9
<i>dont concessions</i>	119,7	119,0
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	15,1	25,9
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice	28,9	50,5
<i>dont contracting</i>	24,1	68,9
<i>dont concessions</i>	5,6	(17,2)
Dividendes distribués	(27,5)	(57,7)
Variations de périmètre et écarts de conversion	18,6	10,0
Variation nette de juste valeur sur instruments financiers	(115,7)	(189,4)
Reclassements ^(*)	115,1	195,9
Valeur des titres en fin d'exercice	783,0	748,6
<i>dont contracting</i>	644,5	617,6
<i>dont concessions</i>	119,5	119,7

() Reclassements correspondant à la quote-part de titres mis en équivalence présentant une situation nette négative, portés pour l'essentiel en autres provisions non courantes (voir note F.15.2 "Autres provisions non courantes").*

Les variations nettes de juste valeur des instruments financiers concernent pour l'essentiel des opérations de couverture de taux d'intérêt sur les projets en concession ou en partenariat public-privé.

11.2 Informations financières sur les sociétés mises en équivalence

Les principales données financières des sociétés mises en équivalence sont les suivantes (données en quote-part du Groupe) :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012			31/12/2011		
	Concessions	Contracting et immobilier	Total	Concessions	Contracting et immobilier	Total
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	271,2	832,3	1 103,5	502,0	1 670,6	2 172,6
Résultat opérationnel	58,3	42,3	100,6	75,6	134,7	210,3
Résultat net	5,6	23,2	28,9	(17,2)	67,6	50,5
Bilan						
Actifs non courants	2 448,7	1 682,6	4 131,3	2 118,6	1 485,6	3 604,2
Actifs courants	608,3	1 057,0	1 665,2	544,4	1 051,4	1 595,8
Capitaux propres	295,6	(639,7)	(344,1)	197,5	(609,5)	(412,0)
Passifs non courants	(2 619,2)	(1 071,0)	(3 690,2)	(2 141,5)	(918,3)	(3 059,8)
Passifs courants	(733,4)	(1 028,8)	(1 762,2)	(719,1)	(1 009,0)	(1 728,1)
Endettement financier net	(2 535,2)	(661,1)	(3 196,3)	(1 994,1)	(516,6)	(2 510,8)

Les actifs non courants comprennent les immobilisations du domaine concédé des sociétés concessionnaires et les créances financières des projets en partenariat public-privé.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP sont présentées en note F.27 « Contrats de concession et PPP des sociétés mises en équivalence » du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012.

La liste des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence figure en note J « Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2011 » de ce même document de référence 2011.

11.3 Engagements donnés au titre des sociétés mises en équivalence

Engagements d'investissement pris par les sociétés

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012			31/12/2011		
	Concessions	Contracting	Total	Concessions	Contracting	Total
Engagements d'investissement (en quote-part du Groupe)	2 363,6	46,5	2 410,2	2 439,7	84,3	2 524,0

Les engagements d'investissement pris par les sociétés mises en équivalence (en quote-part Groupe) concernent principalement la société LISEA (projet de ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux) à hauteur de 1 558,8 millions d'euros.

Engagements de mises de fonds pris par le Groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Engagements de mises de fonds pris par le Groupe (capital et/ou dette subordonnée)	411,2	527,8

Ces engagements portent principalement sur des sociétés de projet de la branche concessions, dont LISEA pour 133,1 millions d'euros.

12. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Actifs disponibles à la vente	326,6	306,1
Prêts et créances au coût amorti	620,0	525,1
<i>dont créances financières (PPP)</i>	<i>210,6</i>	<i>182,2</i>
Juste valeur des instruments dérivés actifs non courants ^(*)	672,0	436,4
Autres actifs financiers non courants	1 618,6	1 267,6

() Voir note F.18 « Informations relatives à la gestion des risques financiers ».*

Les actifs disponibles à la vente comprennent des titres de participation cotés pour 205,8 millions d'euros au 30 juin 2012 (dont 195,1 millions d'euros représentant la participation de 3,3 % dans ADP) et des titres de participation non cotés pour 120,8 millions d'euros dans des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

Les prêts et créances évalués au coût amorti comprennent des créances rattachées à des participations dont les avances actionnaires dans les sociétés de projet en concessions ou partenariats public-privé gérés par les filiales du Groupe pour 164 millions d'euros (138 millions d'euros au 31 décembre 2011) ainsi que les créances financières rattachées aux contrats de concessions et aux contrats de partenariats public-privé gérés par les filiales du Groupe pour 210,6 millions d'euros.

L'endettement financier net inclut la juste valeur des instruments dérivés actifs non courants (voir note F.17 « Informations relatives à l'endettement financier net »).

La part à moins d'un an des autres actifs financiers est classée en autres actifs financiers courants pour 40,0 millions d'euros.

La liste des principaux contrats de concession relevant du modèle financier ainsi que les engagements qui y sont rattachés sont décrits en note F « Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP » du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012.

13. Capitaux propres

Politique de gestion du capital

Au cours du 1^{er} semestre 2012, VINCI a poursuivi ses rachats d'actions dans le cadre du programme approuvé par l'assemblée générale du 2 mai 2011 et du nouveau programme approuvé par l'assemblée générale du 12 avril 2012, d'une durée de dix-huit mois et portant sur un montant maximum d'achat de 2 milliards d'euros au cours plafond de 60 euros. Au cours de cette période, 12 400 000 titres ont été achetés au cours moyen de 36,78 euros, pour un montant total de 456,1 millions d'euros.

Les actions autodétenues (voir note F.13.2 « Actions autodétenues ») sont affectées au financement d'opérations de croissance externe et à la couverture des plans d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2012, environ 60 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers de fonds communs de placement investis en actions VINCI. Détenant ensemble 10,4 % du capital de la société, ils en sont collectivement les premiers actionnaires.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe, ni les capitaux propres de la société mère.

13.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2012 est composé de 575 281 651 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2012	31/12/2011
Nombre d'actions en début de période	565 276 672	552 620 447
Augmentations de capital	10 004 979	12 656 225
Nombre d'actions en fin de période	575 281 651	565 276 672
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	575 281 651	565 276 672
Valeur nominale de l'action (en euro)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	37 405 318	25 021 501
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attributions d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié.</i>	<i>6 751 194</i>	<i>7 106 098</i>

13.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2012	31/12/2011
Nombre d'actions en début de période	25 021 501	11 360 406
Achats d'actions	12 400 000	15 244 984
Cessions d'actions dans le cadre de levées d'options d'achat	(1 000)	(111 233)
Attribution aux salariés des actions de performance 2007		(1 100)
Attribution aux salariés des actions de performance 2008		(1 150)
Attribution aux salariés des actions de performance 2009		(1 470 406)
Attribution aux salariés des actions de performance 2010	(600)	
Attribution aux salariés des actions de performance 2011	(800)	
Livraison abondement Castor International	(13 783)	
Nombre d'actions en fin de période	37 405 318	25 021 501

Au 30 juin 2012, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 37 405 318 actions, pour un montant de 1 552,9 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

30 654 124 actions ont été affectées au financement d'opérations de croissance externe et 6 751 194 actions à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et de plans d'actionnariat salarié.

13.3 Opérations constatées directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012			31/12/2011		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Actifs financiers disponibles à la vente						
Réserve à l'ouverture	16,9	(0,0)	16,9	36,8	-	36,8
Variations de juste valeur de la période	21,6	-	21,6	(19,9)	(0,0)	(19,9)
Pertes de valeur constatées en résultat	-	-	-	-	-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre et divers	-	-	-	(0,0)	-	-
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(I) 38,6	(0,0)	38,5	16,9	(0,0)	16,9
Couverture de flux de trésorerie						
Réserve à l'ouverture	(773,5)	(33,3)	(806,9)	(427,4)	(16,9)	(444,3)
Variations de juste valeur rattachées aux sociétés mises en équivalence	(153,7)	(12,0)	(165,7)	(255,2)	(16,8)	(272,0)
Autres variations de juste valeur de la période	(79,9)	(0,8)	(80,7)	(102,6)	0,4	(102,3)
Éléments de juste valeur constatés en résultat	7,6	-	7,6	11,6	-	11,6
Variation de périmètre et divers	(1,8)	(2,1)	(3,9)	0,1	-	0,1
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	(II) (1 001,3)	(48,2)	(1 049,5)	(773,5)	(33,3)	(806,9)
<i>dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence</i>	<i>(601,0)</i>	<i>(45,8)</i>	<i>(646,8)</i>	<i>(445,5)</i>	<i>(31,7)</i>	<i>(477,2)</i>
Réserve brute totale avant effet d'impôt	(I + II) (962,8)	(48,2)	(1 011,0)	(756,6)	(33,3)	(789,9)
Effet d'impôt associé	301,8	15,4	317,2	236,8	9,4	246,3
Réserve nette d'impôt	(661,0)	(32,8)	(693,8)	(519,8)	(23,9)	(543,7)

Le montant inscrit en capitaux propres au titre des opérations de couverture de flux de trésorerie (-1 049,5 millions d'euros) se répartit entre :

- les opérations de couverture de flux de trésorerie relative au risque de taux pour -1 032,7 millions d'euros dont :
 - 385,9 millions d'euros rattachés aux sociétés contrôlées, principalement VINCI Autoroutes
 - 646,8 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence pour l'essentiel des sociétés de projets d'infrastructure en partenariat public-privé ou en concessions
- les opérations de couverture de flux de trésorerie relative au risque de change pour -16,8 millions d'euros.

Ces opérations sont décrites en note E.23.1.3 « Description des opérations de couverture de flux de trésorerie » du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012.

13.4 Dividendes

Les dividendes versés par VINCI SA au titre des exercices 2011 et 2010 s'analysent de la façon suivante :

	2011	2010
Dividende par action (en euros)		
Acompte sur dividende	0,55	0,52
Solde du dividende	1,22	1,15
Dividende net global	1,77	1,67
Montant du dividende (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende	297,9	283,4
Solde du dividende	651,8	616,6
<i>Montant versé en actions VINCI</i>	-	-
<i>Montant versé en numéraire</i>	<i>651,8</i>	<i>616,6</i>
Dividende net global	949,7	900,0

VINCI a procédé au versement du solde du dividende de l'exercice 2011, le 24 mai 2012, pour un montant total de 651,8 millions d'euros.

14. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 48,6 millions d'euros au titre du 1^{er} semestre 2012 (40,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011), dont 35,6 millions d'euros au titre des plans d'attribution d'actions de performance (28,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2011).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-dessous.

14.1 Options d'achat et de souscription d'actions

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription et des options d'achat existantes au 30 juin 2012 ont évolué comme suit :

	30/06/2012		31/12/2011	
	Options	Prix moyen (en euros)	Options	Prix moyen (en euros)
Options en circulation en début de période	21 813 275	34,60	23 010 679	32,36
Options attribuées pendant la période	2 457 980		1 592 493	
Options levées	(1 622 485)		(2 683 125)	
Options annulées	(6 613 560) (*)		(106 772)	
Options en circulation en fin de période	16 035 210	29,98	21 813 275	34,60
<i>dont options exerçables</i>	<i>4 180 748</i>		<i>12 307 437</i>	

(*) dont 3 256 105 options de souscription et 3 213 385 options d'achat non exercées, afférentes aux plans 2006, dont le prix de souscription était de 40,32 euros et qui venaient à échéance le 16 mai 2012.

Informations sur les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours

Plan	Plan octroyé le 12/04/2012	Plan octroyé le 02/05/2011	Plan octroyé le 09/07/2010	Plan octroyé le 15/09/2009
Cours du sous-jacent à la date d'attribution (en euros)	36,37	44,87	35,44	37,43
Prix d'exercice (en euros)	39,04	43,70	36,70	38,37
Durée de vie de l'option à compter de la date d'attribution (années)	7	7	7	7
Nombre d'options attribuées	2 457 980	1 592 493	4 234 595	3 865 000
Options annulées	(11 865)	(20 950)	(140 697)	(118 744)
Nombre d'options après annulation	2 446 115	1 571 543	4 093 898	3 746 256
Nombre de bénéficiaires à l'origine	302	266	1 735	1 582

Le Conseil d'administration du 12 avril 2012 a procédé à l'attribution à 302 collaborateurs de 2 457 980 options de souscription d'actions avec effet au 12 avril 2012. L'acquisition définitive des options est subordonnée à un indice de performance. Cet indice doit faire apparaître au cours de la période de référence une moyenne annuelle des ROCE 2012 et 2013 égale ou supérieure à 7 % pour que la totalité des options de souscription attribuées soit définitivement acquise par les bénéficiaires. Dans le cas où l'indice serait compris entre 6 % et 7 %, le nombre d'options de souscription définitivement attribué serait réduit proportionnellement, aucune option n'étant attribuée si l'indice est égal ou inférieur à 6 %.

Les options ne sont acquises définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans et sont conditionnées à la présence dans le Groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition.

Informations sur la juste valeur des plans d'options sur actions en cours

Les justes valeurs des options ont été calculées par un actuaire externe aux dates d'attribution respectives des options sur la base des hypothèses suivantes :

Plan	Plan octroyé le 12/04/2012	Plan octroyé le 02/05/2011	Plan octroyé le 09/07/2010	Plan octroyé le 15/09/2009
Volatilité de l'action VINCI ^(*)	27,65%	26,93%	34,22%	32,91%
Rendement attendu de l'action	6,95%	8,29%	7,24%	8,01%
Taux de rendement sans risque ^(**)	1,29%	2,62%	1,59%	2,38%
Taux de distribution du dividende espéré ^(***)	5,26%	4,05%	4,99%	4,21%
Juste valeur de l'option (en euros)	4,02	7,66	4,43	5,65

(*) Volatilité estimée selon une approche multicritère basée sur le modèle du « mean reversion ».

(**) Taux à cinq ans des obligations de la zone euro.

(***) Moyenne du rendement attendu par les analystes financiers sur les quatre années suivant la date d'attribution ajustée d'un taux de croissance annuel théorique au-delà de cette période.

14.2 Actions de performance

Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2012	31/12/2011
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période	3 783 659	3 235 383
Actions attribuées	2 202 580	2 139 059
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(1 470 406)
Actions annulées	(103 456)	(120 377)
Nombre d'actions attribuées sous condition de performance non définitivement acquises en fin de période	5 882 783	3 783 659

Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan octroyé le 12/04/2012	Plan octroyé le 02/05/2011	Plan octroyé le 09/07/2010
Nombre de bénéficiaires	1 881	1 782	1 813
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	12/04/2014	02/05/2013	09/07/2012
Date de fin de période d'incessibilité des actions attribuées	12/04/2016	02/05/2015	09/07/2014
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	2 202 580	2 139 059	1 726 138
Actions annulées	(6 990)	(60 599)	(117 405)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	-	-
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice	2 195 590	2 078 460	1 608 733

Le Conseil d'administration de VINCI du 12 avril 2012 a procédé à l'attribution à 1 881 collaborateurs de 2 202 580 actions de performance avec effet au 12 avril 2012. L'acquisition définitive des actions est subordonnée à un indice de performance. Cet indice doit faire apparaître au cours de la période de référence une moyenne annuelle des ROCE 2012 et 2013 égale ou supérieure à 7 % pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise par les bénéficiaires (porté à 9% pour les bénéficiaires membres du Comité exécutif à la date du 12 avril 2012). Dans le cas où l'indice serait compris entre 6% et 7 % (8% et 9% pour les bénéficiaires membres du Comité exécutif), le nombre d'actions de performance définitivement attribué serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si l'indice est égal ou inférieur à 6 % (8% pour les membres du Comité exécutif).

Les actions de performance ne sont attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans et sont conditionnées à la présence dans le Groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition.

Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été estimées par un actuaire externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

Plan	Plan 2012	Plan 2011	Plan 2010
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	36,37	44,87	35,44
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	28,00	36,90	28,30
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution (en %)	77,00%	82,25%	79,85%
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	2 ans	2 ans	2 ans
Taux d'intérêt sans risque ^(*)	0,36%	1,81%	0,97%

(*) Taux à deux ans des obligations d'État de la zone euro.

14.3 Plans d'épargne groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription au plan d'épargne groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 10 % par rapport à une moyenne sur 20 jours du cours de bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois,
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans.

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire basée sur des observations historiques relatives aux plans 2002-2011 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par un investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de cinq ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche « value at risk ».

Au cours du 1^{er} semestre 2012, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations de l'assemblée générale du Conseil d'administration et sur décision du Président directeur général le 5 mars 2012, des plans d'épargne groupe destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (Plan Castor International). Quatorze pays sont concernés : Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse.

Les principales caractéristiques de ces plans, permettant de concilier l'hétérogénéité des contextes fiscaux et réglementaires avec une proposition de valeur homogène pour chacun des pays, sont les suivantes :

- Acquisitions d'actions VINCI sans décote (par augmentation de capital réservée ou par achat sur le marché)
- Période de souscription : 4 semaines s'achevant le 13 avril 2012 (9 périodes successives entre mars et novembre 2012 au Royaume-Uni)
- Abondement en actions gratuites, avec livraison différée à 3 ans- lorsque cela s'avère possible - ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans 3 ans.
- Condition de présence à l'échéance des 3 ans (pendant 3 ans au Royaume-Uni)
- Pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après 3 ans.

Plan d'épargne Groupe France	2^e quadrimestre 2012
Tranche	(1^{er} mai- 31 août 2012)
Taux de rentabilité attendu du titre VINCI	7,30%
Dividende par action	
<i>Montant dividende à payer (acompte)</i>	
<i>Montant dividende à payer (solde)</i>	1,22
Prix de souscription (en euros)	32,4
Cours de l'action à la date du conseil d'administration	36,83
Volatilité de l'action VINCI	34,14%
Nombre estimé de titres souscrits	795 160
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)	1 017 804
Plan Castor International	
Cours de souscription (en euros)	38,73
Cours de cloture à la date de fin de la période de souscription (en euros)	34,835
Taux de distribution du dividende espéré	5,53%
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription (en euros)	29,64

Les informations relatives aux caractéristiques des plans d'épargne salariale 2011 sont mentionnées en note E.19.3 « Plans d'épargne Groupe » du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012.

15. Provisions non courantes

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2012	31/12/2011
Provisions pour engagements de retraite	15.1	777,5	750,8
Autres provisions non courantes	15.2	930,0	784,6
Total des provisions non courantes à plus d'un an		1 707,5	1 535,4

15.1 Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élevaient au 30 juin 2012 à 824,5 millions d'euros, dont 777,5 millions d'euros à plus d'un an (805,8 millions d'euros au 31 décembre 2011, dont 750,8 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La part à moins d'un an de ces provisions est de 47 millions d'euros au 30 juin 2012 (55 millions d'euros au 31 décembre 2011) est présentée au bilan en autres passifs courants.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2012 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2012 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2011.

15.2 Autres provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2012 et de l'exercice 2011, les autres provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Ecart de conversion	Clôture
01/01/2011	442,9	260,5	(172,9)	(21,6)	117,6	(26,0)	1,0	601,6
Autres avantages au personnel	146,2	19,0	(28,5)	(0,6)	(3,8)	(0,1)	(0,2)	131,9
Risques financiers	252,0	3,8	(10,3)	(0,2)	183,9	-	(0,0)	429,3
Autres risques	463,6	178,0	(122,2)	(11,1)	35,0	-	1,1	544,4
Actualisation provisions non courantes	(6,3)	-	0,6	0,2	(13,3)	-	(0,4)	(19,2)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(253,9)	-	-	-	4,3	(52,2)	(0,0)	(301,8)
31/12/2011	601,6	200,8	(160,4)	(11,8)	206,2	(52,2)	0,5	784,6
Autres avantages au personnel	131,9	5,4	(10,8)	(0,1)	0,4	0,7	0,1	127,5
Risques financiers	429,3	7,3	(5,3)	(0,1)	111,8	-	-	542,9
Autres risques	544,4	26,5	(70,3)	(9,9)	3,4	-	2,2	496,3
Actualisation provisions non courantes	(19,2)	0,1	-	-	(0,4)	-	(0,5)	(20,0)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(301,8)	-	-	-	8,8	76,4	(0,1)	(216,8)
30/06/2012	784,6	39,2	(86,5)	(10,1)	124,1	77,1	1,7	930,0

Autres avantages du personnel

Au 30 juin 2012, les provisions pour autres avantages au personnel (médailles du travail, prime de jubilé et couvertures de frais médicaux) s'élevaient à 127,5 millions d'euros.

Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent la quote-part des situations nettes négatives des sociétés mises en équivalence qui résultent notamment des variations à la baisse des justes valeurs des instruments financiers de couverture de taux (couverture du flux de trésorerie) dans les sociétés de projet en concession ou en partenariat public privé.

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note H « Note sur les litiges ». Elles s'élevaient à 496,3 millions d'euros au 30 juin 2012.

16. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

16.1 Variations du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variations 31/12/2011 - 30/06/2012	
				Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations ^(*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1 066,3	880,4	1 004,1	23,1	39,2
Clients	11 325,7	10 515,2	10 222,0	973,1	130,6
Autres actifs courants d'exploitation	4 388,7	4 145,0	4 131,3	216,1	41,3
Stocks et créances d'exploitation (I)	16 780,8	15 540,6	15 357,5	1 212,3	211,0
Fournisseurs	(7 586,0)	(7 373,7)	(7 625,0)	69,5	(30,5)
Autres passifs courants d'exploitation	(10 971,1)	(9 570,2)	(10 381,5)	(479,5)	(110,0)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(18 557,1)	(16 943,9)	(18 006,6)	(410,0)	(140,6)
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I + II)	(1 776,3)	(1 403,3)	(2 649,1)	802,4	70,4
Provisions courantes	(3 311,7)	(3 166,9)	(3 484,1)	118,1	54,3
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(216,8)</i>	<i>(236,5)</i>	<i>(301,8)</i>	<i>63,5</i>	<i>21,6</i>
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(5 088,0)	(4 570,1)	(6 133,2)	920,5	124,7

(*) Principalement écarts de conversion et mouvements de périmètre

16.2 Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2012 et de l'exercice 2011, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an non courant	Écart de conversion	Clôture
01/01/2011	2 823,0	1 220,5	(930,0)	(181,7)	256,4	25,0	21,8	3 235,0
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	565,1	94,7	(88,4)	(10,8)	0,3	-	0,4	561,3
Service après-vente	417,1	158,6	(120,5)	(14,4)	(3,4)	-	(0,7)	436,7
Pertes à terminaison et risques chantiers	790,9	532,5	(420,3)	(35,8)	46,3	-	0,8	914,4
Litiges	448,8	190,5	(114,8)	(35,4)	22,3	-	(1,3)	510,2
Restructuration	64,9	17,7	(37,0)	(7,7)	(4,6)	-	(0,1)	33,3
Autres risques courants	723,0	284,4	(218,3)	(28,5)	(0,2)	-	(0,6)	759,7
Actualisation provisions courantes	(28,7)	(8,8)	1,4	0,5	2,1	-	0,3	(33,3)
Reclassement part à moins d'un an non courant	253,9	-	-	-	(4,3)	52,2	-	301,8
31/12/2011	3 235,0	1 269,6	(997,8)	(132,2)	58,4	52,2	(1,1)	3 484,1
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	561,3	50,4	(33,9)	(3,5)	(0,2)	-	0,4	574,5
Service après-vente	436,7	53,0	(39,0)	(8,0)	(4,4)	-	2,3	440,6
Pertes à terminaison et risques chantiers	914,4	484,9	(434,3)	(45,8)	(1,6)	-	4,7	922,3
Litiges	510,2	33,2	(63,0)	(29,2)	9,9	-	1,1	462,3
Restructuration	33,3	10,3	(13,8)	(0,5)	2,0	-	0,2	31,3
Autres risques courants	759,7	80,5	(129,8)	(14,3)	(1,9)	-	2,7	697,0
Actualisation provisions courantes	(33,3)	-	0,4	-	-	-	(0,1)	(33,0)
Reclassement part à moins d'un an non courant	301,8	-	-	-	(8,8)	(76,4)	0,1	216,8
30/06/2012	3 484,1	712,3	(713,4)	(101,3)	(5,0)	(76,4)	11,4	3 311,7

Les provisions courantes (incluant la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation, et concernent majoritairement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses effectuées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art et des

ouvrages hydrauliques. Ces provisions concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 334,3 millions d'euros au 30 juin 2012 (333 millions d'euros au 31 décembre 2011) et Cofiroute pour 203,5 millions d'euros au 30 juin 2012 (193,6 millions d'euros au 31 décembre 2011).

17. Informations relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2012, l'endettement financier net, tel que déterminé et suivi par le Groupe, ressort à 14,2 milliards d'euros, en augmentation de 1,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2011. Il s'analyse comme suit :

Analyse par rubriques comptables	(en millions d'euros)	30/06/2012				31/12/2011					
		Non courant	Réf.	Courant (*)	Réf.	Total	Non courant	Réf.	Courant (*)	Réf.	Total
Emprunts obligataires		(9 459,1)	(1)	(211,4)	(3)	(9 670,5)	(7 819,8)	(1)	(204,4)	(3)	(8 024,2)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières		(7 658,8)	(2)	(1 141,1)	(3)	(8 799,9)	(9 256,6)	(2)	(1 509,4)	(3)	(10 765,9)
Emprunts liés aux retraitements des locations-financements		(74,4)	(2)	(48,4)	(3)	(122,9)	(87,3)	(2)	(59,5)	(3)	(146,8)
Dettes financières long terme (**)		(17 192,4)		(1 400,9)		(18 593,3)	(17 163,7)		(1 773,2)		(18 936,9)
Billets de trésorerie		-		(133,0)	(3)	(133,0)	-		(525,3)	(3)	(525,3)
Autres dettes financières courantes		-		(38,8)	(3)	(38,8)	-		(45,4)	(3)	(45,4)
Découverts bancaires		-		(1 075,3)	(3)	(1 075,3)	-		(858,3)	(3)	(858,3)
Comptes courants financiers passifs		-		(75,0)	(3)	(75,0)	-		(48,8)	(3)	(48,8)
I - Dettes financières brutes		(17 192,4)		(2 723,0)		(19 915,4)	(17 163,7)		(3 250,9)		(20 414,6)
dont incidence des couvertures de juste valeur		(658,5)		-		(658,5)	(426,1)		-		(426,1)
dont incidence de la mise en juste valeur des dettes d'ASF dans les comptes consolidés de VINCI (***)		(29,8)		(1,5)		(31,3)	(37,3)		(4,6)		(41,9)
Prêts et créances		1,8	(6)	10,3	(8)	12,1	2,1	(6)	1,9	(8)	4,0
Comptes courants financiers actifs		-		58,5	(4)	58,5	-		47,5	(4)	47,5
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur)		-		195,9	(4)	195,9	-		122,1	(4)	122,1
Équivalents de trésorerie		-		3 127,7	(5)	3 127,7	-		5 237,3	(5)	5 237,3
Disponibilités		-		1 834,9	(5)	1 834,9	-		2 135,1	(5)	2 135,1
II - Actifs financiers		1,8		5 227,3		5 229,1	2,1		7 543,8		7 546,0
Instruments dérivés passifs		(336,6)	(2)	(231,8)	(3)	(568,4)	(261,4)	(2)	(194,9)	(3)	(456,3)
Instruments dérivés actifs		672,0	(7)	343,5	(9)	1 015,5	436,4	(7)	298,9	(9)	735,4
III - Instruments dérivés		335,4		111,7		447,1	175,0		104,0		279,0
Endettement financier net (I + II + III)		(16 855,1)		2 615,9		(14 239,2)	(16 986,5)		4 396,9		(12 589,6)
<i>La répartition par branche de l'endettement financier net est la suivante:</i>											
Concessions		(16 931,9)		(1 924,6)		(18 856,5)	(18 017,0)		(878,5)		(18 895,4)
Contracting		(2 138,1)		3 220,9		1 082,8	(1 882,9)		4 797,0		2 914,1
Holdings et immobilier		2 214,9		1 319,6		3 534,5	2 913,3		478,4		3 391,8

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris part à moins d'un an.

(***) Incidence de la comptabilisation en juste valeur des dettes d'ASF dans les comptes consolidés du Groupe suite à la prise de contrôle d'ASF au 9 mars 2006 par VINCI.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2012	31/12/2011
Emprunts obligataires (non courants)	(1)	(9 459,1)	(7 819,8)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(8 069,9)	(9 605,2)
Dettes financières courantes	(3)	(2 954,8)	(3 445,8)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(4)	254,5	169,6
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(5)	4 962,6	7 372,4
Prêts et créances collatéralisés non courants	(6)	1,8	2,1
Instruments dérivés actifs non courants	(7)	672,0	436,4
Prêts et créances collatéralisés courants	(8)	10,3	1,9
Instruments dérivés actifs courants	(9)	343,5	298,9
Endettement financier net		(14 239,2)	(12 589,6)

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres actifs/passifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et en autres actifs/passifs financiers courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés actifs/passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres actifs/passifs financiers courants quelles que soient leurs maturités.

17.1 Détail des dettes financières à long terme

Par branche, les dettes financières à long terme au 30 juin 2012 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012				31/12/2011			
	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total
Emprunts obligataires	(7 304,2)	(100,0)	(2 266,3)	(9 670,5)	(7 111,2)	(0,0)	(913,0)	(8 024,2)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(8 569,9)	(243,0)	13,0	(8 799,9)	(9 713,1)	(317,5)	(735,3)	(10 765,9)
Emprunts liés aux retraitements des locations-financement	(3,9)	(119,0)	-	(122,9)	(2,5)	(144,3)	-	(146,8)
Dettes financières à long terme	(15 878,0)	(462,0)	(2 253,3)	(18 593,3)	(16 826,8)	(461,8)	(1 648,4)	(18 936,9)

Les dettes financières à long terme s'élevaient à 18,6 milliards d'euros au 30 juin 2012 en diminution de 343,6 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011 (18,9 milliards d'euros).

Le Groupe a réalisé les émissions obligataires suivantes au cours du premier semestre 2012 :

- VINCI SA, dans le cadre de son programme EMTN :
 - o assimilation de 250 millions d'euros le 4 janvier 2012 sur l'émission obligataire de 750 millions d'euros de décembre 2011 pour une durée de 5 ans,
 - o placement privé de 100 millions d'euros le 4 janvier 2012 pour une durée de 5 ans,
 - o nouvelle émission de 100 millions de francs suisses (82,1 millions d'euros) le 5 janvier 2012 pour une durée de 10 ans,
 - o placement privé de 75 millions d'euros le 11 janvier 2012 pour une durée de 7 ans,
 - o nouvelle émission de 750 millions d'euros le 30 mars pour une durée de 8 ans,
- ASF: placement privé dans le cadre de son programme EMTN de 50 millions d'euros le 25 juin 2012 pour une durée de 11 ans,
- Compagnie d'Entreprises CFE : émission d'un emprunt obligataire auprès des particuliers de 100 millions d'euros le 21 juin 2012 pour une durée de 6 ans.

Par ailleurs, le Groupe a procédé aux remboursements par anticipation des emprunts suivants :

- en janvier 2012, remboursement par VINCI SA du solde de 750 millions d'euros du prêt d'acquisition d'ASF,
- en juin 2012, remboursement par ASF Holding de son crédit syndiqué de 1,1 milliard d'euros.

17.2 Ressources et liquidités

Au 30 juin 2012, le Groupe dispose d'un montant de 10,6 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 3,9 milliards d'euros de trésorerie nette gérée (voir note F.17.2.2 « Trésorerie nette gérée ») et 6,7 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires à moyen terme confirmées disponibles (voir note F.17.2.3 « Lignes de crédit revolving »).

17.2.1 Echancier des dettes

Au 30 juin 2012, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 6,4 ans (contre 6,3 ans au 31 décembre 2011). Elle est de 6,5 ans pour les concessions, de 6 ans pour les holdings (y compris immobilier) et de 4,5 ans pour le contracting.

17.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis s'analyse comme suit :

30/06/2012				
<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	187,8	562,5	2 377,3	3 127,7
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	39,7	112,9	346,5	499,1
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine^(*)</i>	148,1	449,6	2 030,8	2 628,5
Disponibilités	131,2	1 404,5	299,2	1 834,9
Découverts bancaires	(14,6)	(980,4)	(80,2)	(1 075,3)
Trésorerie nette	304,4	986,6	2 596,3	3 887,3
Actifs financiers de gestion de trésorerie	65,0	121,9	9,0	195,9
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)^(**)</i>	16,5	10,1	6,4	33,0
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	2,8	65,3	-	68,1
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine</i>	45,7	46,5	2,6	94,8
Billets de trésorerie émis	-	-	(133,0)	(133,0)
Autres dettes financières courantes	(2,8)	(34,4)	(1,5)	(38,8)
Solde des comptes courants de trésorerie	(1 123,4)	2 278,3	(1 171,4)	(16,5)
Trésorerie nette gérée	(756,8)	3 352,3	1 299,4	3 894,9

(*) Y compris dépôts à terme et comptes rémunérés.

(**) Part d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

31/12/2011				
<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions	Contracting	Holdings et immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	268,9	879,6	4 088,8	5 237,3
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)</i>	39,6	166,4	580,9	786,9
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine^(*)</i>	229,3	713,2	3 507,9	4 450,4
Disponibilités	153,1	1 584,7	397,2	2 135,1
Découverts bancaires	(11,9)	(774,2)	(72,2)	(858,3)
Trésorerie nette	410,0	1 690,1	4 413,9	6 514,1
Actifs financiers de gestion de trésorerie	61,7	46,9	13,6	122,1
<i>Valeurs mobilières de placement (OPCVM)^(**)</i>	15,8	14,4	12,0	42,3
<i>Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine</i>	3,3	25,8	0,1	29,2
<i>Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine</i>	42,5	6,7	1,4	50,6
Billets de trésorerie émis	-	-	(525,3)	(525,3)
Autres dettes financières courantes	(2,7)	(42,4)	(0,3)	(45,4)
Solde des comptes courants de trésorerie	(555,4)	3 226,4	(2 672,3)	(1,3)
Trésorerie nette gérée	(86,4)	4 921,0	1 229,6	6 064,3

(*) Y compris dépôts à terme et comptes rémunérés.

(**) Part d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Les placements (« équivalents de trésorerie » et « actifs financiers de gestion de trésorerie ») sont gérés avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un contrôle de la performance et des risques associés.

Au 30 juin 2012, ces placements représentent au niveau du holding VINCI un encours de 1,9 milliard d'euros. Ils proviennent essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI qui centralise les excédents de trésorerie de certaines filiales étrangères, dispose au 30 juin 2012, d'un encours de placements de 378,3 millions d'euros. Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placements utilisés.

Les placements des autres filiales du Groupe sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices émises par le Groupe et des instructions données par VINCI, qui définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2012, ils représentent un encours de 986,5 millions d'euros, dont 252,9 millions d'euros pour les concessions et 684,4 millions d'euros pour le contracting.

Les performances et les risques associés à ces placements sont suivis régulièrement au travers d'un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

17.2.3 Lignes de crédit revolving

VINCI SA dispose d'une ligne de crédit syndiquée confirmée de 4 milliards d'euros à échéance juin 2016, assortie de deux options d'extension d'un an à la discrétion des prêteurs. VINCI bénéficie, en outre, d'une ligne de crédit bancaire bilatérale confirmée de 50 millions d'euros dont l'échéance est en août 2012.

Cofiroute dispose depuis février 2011 d'une ligne bancaire confirmée *club deal* d'un montant de 500 millions d'euros à échéance février 2016.

Enfin, ASF dispose d'une ligne de crédit bancaire syndiquée à échéance décembre 2013 pour un montant de 2 milliards d'euros, assortie de covenants financiers (voir note E.22.2.5 « Covenants financiers » du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012).

Au 30 juin 2012, aucune des lignes de crédit décrites ci-dessus n'était utilisée.

Les montants autorisés et utilisés et les maturités des lignes de crédit de VINCI et de ses filiales sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Utilisations au 30/06/2012	Autorisations au 30/06/2012	Échéances		
			< à 1an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
Crédit syndiqué	-	4 000	-	4 000	-
Ligne bilatérale	-	50	50	-	-
VINCI	-	4 050	50	4 000	-
ASF : crédit syndiqué	-	2 000	-	2 000	-
Cofiroute : crédit syndiqué	-	500	-	500	-
Contracting : lignes syndiquées et bilatérales	30	187	82	105	-
Total	30	6 737	132	6 605	-

17.2.4 Covenants financiers

Certains contrats de financement, de VINCI et de ses principales filiales, comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non respect des ratios financiers. Les caractéristiques des covenants associés aux contrats de financement en cours au 30 juin 2012 demeurent inchangées. Celles-ci sont décrites en note E.22.2.5 « Covenants financiers » du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012.

Au 30 juin 2012, les ratios afférents sont respectés.

17.2.5 Notations de crédit

Au 30 juin 2012, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
ASF	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2
Cofiroute	Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2

18. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note E.23 « Informations relatives à la gestion des risques financiers » du document de référence 2011. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne remettent pas significativement en cause l'exposition de VINCI aux risques financiers potentiels au 30 juin 2012. Les principaux risques (risques de taux d'intérêt, risques actions et risques de crédit et de contrepartie) sont décrits respectivement aux paragraphes 23.1, 23.2 et 23.5 du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012.

G. Autres notes

19. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés dans lesquelles VINCI exerce une influence notable ou détient un contrôle conjoint. Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du premier semestre 2012, de modification significative dans la nature des transactions effectuées par le Groupe avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2011 (ces dernières sont mentionnées en note G.28 « Transactions avec les parties liées » et en note E.15 « Participations dans les sociétés mises en équivalence » du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012).

20. Obligations contractuelles des filiales contrôlées

20.1 Obligations contractuelles attachées aux contrats de concession et de PPP

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement et de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
ASF/Escota	2 221,1	2 429,5
Cofiroute	889,6	906,4
VINCI Park	65,9	64,4
Société concessionnaire Aéroports du Grand Ouest	364,3	350,4
Autres	22,4	24,9
Total	3 563,3	3 775,6

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées.

Les investissements des sociétés concessionnaires d'autoroutes (ASF, Escota, Cofiroute et Arcour) sont financés par émissions sur le marché obligataire, par souscription de nouveaux emprunts de la Banque Européenne d'investissement (BEI) ou par tirage sur leurs lignes de crédit disponibles.

S'agissant des sociétés de projet en PPP, celles-ci reçoivent du concédant une garantie de paiement en contrepartie de leurs investissements.

Les obligations au titre des sociétés mises en équivalence sont communiquées en note F.11.3 « Engagements donnés au titre des sociétés mises en équivalence ».

Sûretés réelles rattachées au financement des concessions

Certaines sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Date de départ	Date de fin	Montant
Arcour	2008	2045	600,0
VINCI Park (*)	2006	2026	395,4
Gefyra (pont de Rion-Antirion)	2001	2029	310,2
Autres sociétés concessionnaires			107,9

(*) Dont nantissement des titres de filiales pour garantir un prêt de 500 millions d'euros mis en place en juin 2006.

Il convient de noter que les financements de ces projets sont sans recours contre VINCI SA.

20.2 Autres obligations contractuelles

Les engagements portant sur les locations simples et les autres obligations d'achat et d'investissement n'ont pas significativement évolué durant le 1^{er} semestre 2012. Ceux-ci sont présentés en note G.29 « Obligations contractuelles et autres engagements données et reçus » du document de référence 2011 D.12-0108, déposé auprès de l'AMF le 27 février 2012.

H. Litiges et arbitrages

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférant ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet de provisions déterminées en conséquence.

Les principaux litiges en cours à la date du présent document sont les suivants :

- CBC, filiale de VINCI, a construit pour le compte d'Intertour, dont elle détenait une partie du capital, un hôtel à Bratislava (Slovaquie). Le financement de cette opération a été effectué sous forme de billets à ordre émis par Intertour et escomptés sans recours par CBC auprès d'une banque française, elle-même contre-garantie par des établissements financiers étrangers. Par suite du défaut de paiement d'Intertour, la VTB Bank France a assigné CBC en vue d'obtenir sa condamnation à régler une somme de 24 millions d'euros à titre de dommages et intérêts sur le fondement d'une responsabilité alléguée dans la nullité des garanties émises par les établissements financiers étrangers au profit de cette banque française. Cette demande a été rejetée par le Tribunal de Commerce de Paris par jugement du 13 mars 2009. Cette décision a été confirmée par la Cour d'Appel de Paris le 15 mars 2012. La banque VTB Bank France a formé un pourvoi en cassation contre cette décision. Le Groupe ne s'attend pas, en l'état actuel du dossier, à une incidence significative de ce contentieux sur sa situation financière.
- La Région Ile-de-France a saisi le 12 février 2010 le Tribunal de Grande Instance de Paris d'une demande ayant pour objet la condamnation de quinze entreprises, dont plusieurs font partie du groupe VINCI, et de onze personnes physiques, dont certaines sont ou ont été des collaborateurs du groupe VINCI, à lui payer une somme correspondant au préjudice qu'elle prétend avoir subi. Cette réclamation porte sur une somme globale de 232 millions d'euros majorée d'intérêts à compter du 7 juillet 1997. En mars 2011, le juge de la mise en état a fait injonction à la Région Ile de France de préciser et de diviser sa demande en autant de sous-dossiers que de marchés et par ordonnance du 31 mai 2012, il a décidé de fractionner le débat afin de traiter dans un premier temps des fins de non recevoir soulevées par les défendeurs et dans un deuxième temps des questions de fond en renvoyant les parties à une audience de mise en état. La démarche de la Région Ile-de-France fait suite à l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris du 27 février 2007 condamnant diverses personnes physiques pour délit d'entente ainsi qu'à la décision rendue le 9 mai 2007 par le Conseil de la Concurrence⁽¹⁾ et l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris le 3 juillet 2008 condamnant les entreprises à des sanctions pour pratiques anticoncurrentielles commises entre 1991 et 1996 dans le cadre du programme de rénovation des établissements scolaires du second degré de la Région Ile-de-France. Au 30 juin 2012, le Groupe a traité ce risque comme un passif éventuel qu'il n'est pas en mesure de chiffrer.
- Un litige oppose le King County de la ville de Seattle à un groupement d'entreprises dans lequel VINCI Construction Grands Projets a une participation de 60 % dans le cadre du projet de construction d'un tunnel dénommé « Brightwater central ». Suite à des difficultés géologiques rencontrées sur le chantier, lesquelles ont occasionné des retards et des surcoûts, le groupement a sollicité l'application du contrat alors que le King County a considéré que le groupement constructeur était défaillant, ce que le groupement conteste. Le groupement a suivi la procédure contractuelle de résolution des litiges tandis que le King County a décidé de saisir le tribunal de Seattle. A ce jour, le groupement constructeur réclame une somme nette de 67 millions de dollars, déduction faite des remboursements d'assurance encaissés au titre des dommages assurés, tandis que le King County réclame au groupement un montant de 137 millions de dollars en principal majoré d'une somme d'environ 21 millions de dollars au titre d'intérêts financiers. Parallèlement à la procédure judiciaire un panel d'experts dénommé "DRB" a rendu une décision aux termes de laquelle il a estimé, d'une part, que le changement fréquent et abrupt des conditions géotechniques a causé des retards et dommages importants et, d'autre part, que les conditions géotechniques rencontrées étaient différentes de celles mentionnées dans les documents contractuels. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.
- Le Département de la Seine-Maritime a saisi en mars 2010 le Tribunal Administratif de Rouen d'une demande ayant pour objet la condamnation d'Eurovia Haute-Normandie à verser une somme de 70,7 millions d'euros correspondant au montant de marchés conclus en 1988, 1993 et 1998 dont il demande au Tribunal de constater la nullité en raison de pratiques anticoncurrentielles ayant précédé leur passation. Par ordonnance du 21 juin 2012, le Président de la section du contentieux du Conseil d'Etat a renvoyé cette affaire devant le Tribunal Administratif d'Orléans. Cette démarche du Département de la Seine Maritime fait suite à l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Rouen du 14 décembre 2009 confirmant un jugement du Tribunal Correctionnel de Rouen du 11 septembre 2008 qui avait condamné les entreprises à indemniser le préjudice matériel du Département à hauteur de 4,9 millions d'euros. Ces décisions étaient elles-mêmes consécutives à une décision du Conseil de la Concurrence⁽²⁾ du 15 décembre 2005 condamnant six entreprises dont Eurovia Haute-Normandie à des sanctions pour pratiques anticoncurrentielles commises entre 1991 et 1998 dans le cadre de marchés de fourniture et de mise en œuvre d'enrobés bitumineux et confirmée par un appel de la Cour d'Appel de Paris du 30 janvier 2007. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.
- La SNCF a saisi le Tribunal Administratif de Paris le 14 mars 2011 d'une requête dirigée contre huit entreprises de construction, dont plusieurs filiales du Groupe ayant pour objet le versement d'une indemnité de 59,4 millions d'euros en principal compensant un préjudice

⁽¹⁾ Devenu Autorité de la Concurrence.

⁽²⁾ Devenu Autorité de la Concurrence.

qu'elle estime avoir subi lors de la conclusion, en 1993, de marchés relatifs à la construction des travaux de génie civil des gares Magenta et Saint Lazare Condorcet. Cette demande fait suite à la condamnation prononcée par le Conseil de la Concurrence ⁽¹⁾ le 21 mars 2006. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- Monsieur Antoine Zacharias, ancien président de VINCI, avait été cité à comparaître devant le Tribunal Correctionnel de Nanterre pour y répondre d'un délit d'abus de biens sociaux, suite à la plainte déposée par un actionnaire individuel de VINCI. Le Tribunal Correctionnel de Nanterre a relaxé Monsieur Zacharias de ces poursuites par un jugement en date du 26 mars 2010. Sur appel interjeté par le Ministère Public, la Cour d'Appel de Versailles a rendu le 19 mai 2011 une décision de condamnation à son encontre pour abus de pouvoirs. Monsieur Zacharias a formé un pourvoi en cassation contre cette décision qui a été rejeté par un arrêt du 16 mai 2012. VINCI a saisi le Tribunal de Commerce de Nanterre d'une action visant à l'indemnisation du préjudice découlant de cet abus de pouvoir.
- Après la décision du Conseil Constitutionnel du 11 février 2011 ayant déclaré inconstitutionnelle la loi du 11 décembre 1996 (ayant pour objet la validation de la concession du Stade de France), il n'existe plus de situation contentieuse en relation avec cette décision concernant le Stade de France, exploité par la société Consortium Stade de France (dont le Groupe détient 66,6 %).

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée), susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

I. Événements postérieurs à la clôture

21. Financements postérieurs à la clôture

Le 6 juillet 2012, la première demande d'extension du crédit syndiqué de 4 milliards d'euros de VINCI SA a été acceptée par la plupart des banques de la syndication (voir note E.17.2.3 « Lignes de crédit revolver »). La ligne de crédit est ainsi prolongée de juin 2016 à juin 2017 pour un montant de 3,5 milliards d'euros.

Par ailleurs, le 20 juillet 2012, ASF a obtenu une ligne de crédit bancaire syndiquée à 5 ans de 1 785 millions d'euros. Cette facilité vient remplacer une ligne de crédit mise en place précédemment qui arrivait à échéance en décembre 2013.

**Rapport
des commissaires
aux comptes
sur l'information
financière
semestrielle
2012**

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI, relatifs à la période du 1er janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration dans un contexte de crise financière de la zone euro, décrit dans la note B.3.1. de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés, dont les conséquences notamment sur la volatilité des marchés financiers, l'accès au financement et la croissance économique rendent difficile l'appréhension des perspectives à moyen terme pour les entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris La Défense et Neuilly sur Seine, le 31 juillet 2012

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

DELOITTE & ASSOCIES

Patrick-Hubert Petit

Alain Pons

Mansour Belhiba

**Attestation
du responsable
du rapport financier
semestriel**

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 3 à 12) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUIILLARD

Président-directeur général

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE